

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



AFRIQUE AUSTRALE

**RAPPORT DE REVUE À MI-PAROURS DU DOCUMENT DE
STRATÉGIE D'ASSISTANCE RÉGIONALE POUR 2004 - 2008**

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL, SUD A – ORSA
JUILLET 2008**

DOCUMENT DE STRATÉGIE D'ASSISTANCE RÉGIONALE

	<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
ABREVIATIONS		iii-v
RÉSUMÉ ANALYTIQUE		v
1.	<u>Introduction</u>	1
2.	<u>Objectif et portée du rapport de revue à mi-parcours</u>	2
3.	<u>Évaluation de la performance au niveau de la politique de convergence macroéconomique dans la sous-région</u>	2
3.1	Convergence de la politique macroéconomique	2
3.2	Perspectives de réalisation des objectifs pour 2008	5
3.3	Questions générales de convergence	6
4.	<u>Échanges intra-régionaux et intégration économique</u>	7
5.	<u>Progrès réalisés dans la mise en œuvre du PRDSI et du DSAR</u>	8
5.1	Progrès réalisés dans la mise en œuvre du PRDSI	8
5.2	Indicateurs de suivi des progrès réalisés par le DSAR	8
5.3	Progrès accomplis dans la réalisation des résultats du DSAR	9
5.4	Progrès accomplis dans la réalisation des extraits du DSAR	12
6.	<u>Questions de gestion du portefeuille</u>	14
7.	<u>Coordination des interventions des donateurs</u>	15
8.	<u>Enseignements tirés à mi-parcours</u>	15
8.1	Enseignements tirés pour la Banque	15
8.2	Enseignements tirés pour le Secrétariat de la SADC	16
9.	<u>Stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante</u>	16
9.1	Consultation avec les parties prenantes	16
9.2	Stratégie pour la période restante en vue de réaliser les résultats ciblés	16
9.2.1	Activités de prêts	16
9.2.2	Activités hors prêts	17
9.2.3	Prorogation de la durée du présent DSAR	17
9.3	Domaines nécessitant un dialogue	17
10.	<u>Conclusion et recommandation</u>	18
10.1	Conclusion	18
10.2	Recommandation	18

ANNEXES

	Nbre/pages
1. SADC : Indicateurs de convergence macroéconomique	1
2. Matrice du cadre de suivi des résultats de DSAR	11
3. Domaines prioritaires/clés retenus par les PIC pour un appui à la SADC	1
4. Matrice des donateurs de la SADC	6
5. Projets approuvés depuis 2004	1
6. Carte présentant les pays de la SADC	1

Le présent rapport de revue à mi-parcours de la Stratégie d'assistance régionale de la Banque pour l'Afrique australe a été établi à la suite d'une mission effectuée à Gaborone, au Botswana, du 11 au 19 novembre 2007. La mission était conduite par M. Andrianarison R. Rakotobe, Directeur, Département régional, Sud A, et comprenait M. Philippe Durand, spécialiste en chef, Infrastructure et PPP, Département de l'infrastructure ; M. Samuel C. Ijeh, Économiste financier/pays principal pour l'Afrique du Sud et la SADC, Département régional, Sud A ; M. Chi L. Tawah, Chargé principal de l'élevage, Département de l'agriculture et de l'agro-industrie ; et M. Emmanuel Anusionwu, Consultant, Département du NEPAD, du commerce et de l'intégration régionale. Les collègues ayant participé à l'examen critique du présent rapport de revue à mi-parcours sont : M. Themba Bhebhe, Chargé de programme-pays principal, ZMFO et M. Toussaint Houeninvo, Macroéconomiste supérieur, OSGE.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI	Agence canadienne de développement international
ADF	Fonds africain de développement
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CEP	Cellules d'exécution de projets
CIFI	Direction du Commerce, de l'industrie, des finances et de l'investissement de la SADC
CPIX	Indice des prix à la consommation (hors taux d'intérêt sur les obligations hypothécaires)
DBSA	Banque de développement de l'Afrique du Sud
DFI	Investissement direct étranger
DFID	Département pour le développement international (Royaume-Uni)
DSAR	Document de stratégie d'assistance régionale
DSP	Documents de stratégie par pays
DSPAR	Document de stratégie par pays axé sur les résultats (Groupe de la Banque)
DY	Décision de Yamoussoukro
Eassy	Systèmes de câble sous-marin d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe
EES	Étude économique et sectorielle
ESKOM	Société d'électricité
FANR	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles
FMI	Fonds monétaire international
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
I&S	Direction de l'infrastructure et des services de la SADC
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
ICA	Évaluation du climat d'investissement
IDC	Industrial Development Corporation
IDS	Initiative de développement spatial
IFD	Institutions de financement du développement
JSE	Bourse de valeur de Johannesburg
LC	Ligne de crédit
LIC	Pays à faible revenu
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisations des Nations Unies
OPSM	Département des opérations du secteur privé
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PMME	Petites, moyennes et micro entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PRDSI	Plan régional de développement stratégique indicatif
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PVD	Pays en voie de développement

RDC	République démocratique du Congo
RERA	Association des autorités régionales de réglementation de l'électricité
SACU	Union douanière de l'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SADC-DFRC	Centre de ressources pour le financement du développement-SADC
Safex	Marché à terme de l'Afrique du Sud
SAPP	Pool énergétique de l'Afrique australe
SARB	Banque de réserve de l'Afrique du Sud
SFI	Société financière internationale
SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
SIPO	Plan stratégique indicatif de l'Organe
SNC	Comités nationaux de la SADC
SODE	Sociétés d'État
STN	Sociétés transnationales
TAD	Épizooties transfrontalières
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
Wescor	Corridor Ouest
ZAR	Rand d'Afrique du Sud

Résumé analytique

1. Introduction

Le Document de stratégie d'assistance régionale (DSAR) pour l'Afrique australe couvrant la période 2004-2008 a été approuvé par le Conseil d'administration le 5 octobre 2004. Il s'agissait de la première stratégie d'assistance régionale préparée par le Groupe de la Banque africaine de développement et portant essentiellement sur le groupe des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il vise à établir les complémentarités entre les documents de stratégie axés sur les clients de la Banque et ses interventions sous-régionales.

Le DSAR est sous-tendu par le Plan régional de développement stratégique indicatif (PRDSI) de la SADC approuvé en 2003. Lors de l'approbation du DSAR pour l'Afrique australe, le Conseil a félicité la SADC pour avoir préparé et adopté un PRDSI qui vise à renforcer l'intégration régionale et à mettre en œuvre le Programme commun de la SADC, et s'est félicité des progrès accomplis par la sous-région dans l'alignement de ses politiques, stratégies et programmes sur l'initiative du NEPAD et la promotion du développement du secteur privé à l'échelle sous-régionale. Le Conseil a cependant noté avec préoccupation les défis qui se posent à la sous-région dans ses efforts visant à promouvoir l'intégration régionale, notamment les problèmes de pauvreté généralisée et de taux élevé de chômage ainsi que de prévalence du VIH/sida dans la sous-région. Le Conseil a exhorté la sous-région à prendre des mesures aux fins de s'attaquer à ces problèmes.

2. Évaluation de la performance en matière d'intégration dans la sous-région

D'une manière générale, la performance macroéconomique connaît une amélioration dans la région de l'Afrique australe. De manière spécifique, l'inflation s'est inscrite à la baisse (excepté au Zimbabwe), les déficits budgétaires se réduisent (quoique pas de façon aussi soutenue), la dette publique s'est stabilisée et la balance des paiements courants s'est améliorée. L'amélioration de la performance macroéconomique dans l'ensemble de la région peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont l'amélioration constante de l'environnement de politique macroéconomique, les retombées des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel, l'amélioration de l'adhésion aux programmes du FMI qui a permis de débloquer le financement des donateurs, la réduction de la dette par le biais des initiatives PPTTE et d'IADM, la hausse des cours des produits de base (pétrole, métaux), la cessation de la guerre civile (Angola, RDC), la consolidation des processus démocratiques, et la croissance économique mondiale vigoureuse. Des données provenant de la région concourent à indiquer une faible relation inverse entre la croissance réelle et le PIB par habitant. En d'autres termes, les pays ayant des niveaux de revenus réels plus faibles ont enregistré des taux de croissance économique plus élevés que les pays les plus riches. Cela est un signe qu'il existe un certain degré de convergence des revenus par habitant dans la sous-région.

3. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSAR

La préparation du DSAR pour l'Afrique australe a précédé l'adoption du cadre axé sur les résultats dans les documents de stratégie. Quoique le DSAR soit axé sur les résultats, les cibles/indicateurs y définis n'étaient pas robustes. Toutefois, dans le présent rapport, nous avons affiné la matrice de suivi des interventions, de la stratégie et des objectifs du DSAR pour se conformer au cadre axé sur les résultats aux fins de l'utilisation pour

l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre à ce jour. Pour ce qui est des opérations, la Banque a proposé un programme de travail à moyen terme à exécuter sur la période du DSAR, à savoir 2004-2008, conformément aux trois domaines stratégiques d'intervention identifiés dans le DSAR. Le programme de travail inclut à la fois les activités de prêt et hors prêt. Une analyse des progrès dans la réalisation des objectifs du programme de travail révèle que des progrès substantiels ont été accomplis.

4. Stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante

Pour la période restante du DSAR, la Banque maintiendra l'orientation principale du Document de stratégie d'assistance régionale (DSAR) pour l'Afrique australe couvrant la période 2004-2008. Au titre des opérations, la Banque poursuivra le projet du bassin moyen du fleuve Zambèze et le projet d'investissement dans la réhabilitation des centrales d'INGA I et II. La Banque apportera également un appui pour l'étude de faisabilité concernant le projet du Grand INGA ainsi que le projet du Corridor de Nacala qui a déjà été identifié. La Banque était supposée octroyer un don d'assistance technique à la SADC pour la mise en place d'une Unité de supervision et de surveillance dans l'optique d'accélérer la convergence macroéconomique. Toutefois, le Secrétariat de la SADC a déjà mis en place cette unité. Par conséquent, la Banque engagera avec le Secrétariat de la SADC de nouvelles discussions en vue de rechercher des moyens de renforcer la capacité de l'unité en 2008. En ce qui concerne les opérations hors prêts, la Banque et la Direction de TIFI au sein du Secrétariat de la SADC et la SADC-DFRC explorent la possibilité de réaliser conjointement une étude sur le développement des marchés de capitaux en 2008. Cette étude sera, de préférence, financée sur des ressources de don.

5. Conclusion et recommandation

En 2007, les pays d'Afrique australe ont enregistré une performance relativement bonne par rapport aux objectifs de convergence macroéconomique du PRDSI pour 2008. Sur la base des projections pour 2008, on s'attend à ce que tous les pays membres de la SADC, excepté trois, atteignent les objectifs de convergence macroéconomique. S'agissant des opérations, une analyse des progrès accomplis dans la réalisation des cibles du programme de travail de la Banque révèle que des progrès substantiels ont été réalisés. Étant donné que le PRDSI qui sous-tend l'orientation stratégique du DSAR n'a pas connu de modification, et que le programme de travail proposé pour l'ensemble de la période du DSAR n'a pas été intégralement exécuté, les grands axes de la stratégie de la Banque pour le reste de la période de mise en œuvre du DSAR resteront inchangés.

Compte tenu du fait que la mise en œuvre du présent DSAR pour l'Afrique australe viendra à terme à fin 2008, la Banque initiera un dialogue avec le Secrétariat de la SADC sur le processus de préparation d'un nouvel DSAR pour l'Afrique australe au cours du deuxième trimestre de 2009. La Direction propose également que la durée du présent DSAR soit prorogée jusqu'à la fin de 2009. Cette disposition s'avère nécessaire pour assurer le maintien en place d'un cadre stratégique pour l'engagement continu de la Banque avec la SADC en attendant l'achèvement d'un nouveau DSAR.

Le Conseil est prié d'approuver le présent rapport de revue à mi-parcours du DSAR pour l'Afrique australe couvrant la période 2004-2008, et la prorogation de la durée du présent Document à la fin de 2009.

1. Introduction

1.1 Le Document de stratégie d'assistance régionale (DSAR) pour l'Afrique australe, couvrant la période 2004-2008, a été approuvé par le Conseil d'administration le 5 octobre 2004. La stratégie, qui porte essentiellement sur le groupe des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)¹, a été la première stratégie d'assistance régionale élaborée par le Groupe de la Banque africaine de développement. Elle vise à établir des complémentarités entre les documents de stratégie par pays de la Banque qui sont axés sur les clients et ses interventions sous-régionales. Le DSAR est sous-tendu par le Plan régional de développement stratégique indicatif (PRDSI) de la SADC, approuvé en octobre 2003. Au nombre des principaux objectifs du PRDSI figurent : i) l'éradication de la pauvreté, la création d'un marché commun dans le cadre d'une approche progressive, tout en assurant la restructuration et l'intégration des économies des États membres ; ii) l'harmonisation des politiques macroéconomiques et le maintien d'un cadre propice pour l'investissement tant local qu'étranger ; iii) la promotion de la gouvernance démocratique et la prévention, la gestion et le règlement des conflits ; iv) la promotion du développement des ressources humaines, et v) la lutte contre le VIH/sida.

1.2 Lors de l'approbation du DSAR pour l'Afrique australe, le Conseil a félicité la SADC pour avoir préparé et adopté un PRDSI qui vise à renforcer l'intégration régionale et à opérationnaliser le Programme commun de la SADC. Il s'est félicité des progrès accomplis par la sous-région dans l'alignement de ses politiques, stratégies et programmes sur l'initiative du NEPAD et la promotion du développement du secteur privé à l'échelle sous-régionale, de même que les efforts déployés par la SADC pour la mise en œuvre des réformes, dont le renforcement du Secrétariat, en vue de la rendre plus efficace dans l'exécution du programme d'intégration régionale. Le Conseil a cependant noté avec préoccupation les défis énormes qui se posent à la sous-région dans ses efforts visant à promouvoir son intégration dans l'économie mondiale. Il s'agit notamment de la lenteur du processus de convergence macroéconomique et de stabilisation, résultant en partie de l'inégalité des niveaux de développement. Par ailleurs, le Conseil a exhorté la sous-région à prendre des mesures aux fins de s'attaquer aux problèmes de pauvreté généralisée et de taux élevé de chômage ainsi que de prévalence du VIH/sida.

1.3 La SADC fait des efforts dans la lutte contre le VIH et la pandémie du SIDA, dont l'élaboration d'un Plan d'activités de lutte contre le VIH et le SIDA. Les partenaires internationaux à la coopération de la SADC (PIC) procèdent à la revue des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Business Plan dans le cadre du forum que constitue le Groupe thématique de lutte contre le VIH/sida, et un nombre de donateurs apportent une contribution financière par le truchement d'un Mécanisme conjoint de financement et de coopération technique. La SADC a également mis en place un fonds régional pour la lutte contre le VIH/sida, aux termes de la Déclaration de Maseru. La participation des États membres à ce fonds s'élève à 650 000 dollars EU. Aux fins d'accompagner les efforts de la SADC, la Banque a approuvé, en mai 2006, le projet d'appui de la SADC à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

¹ Les pays membres de la SADC sont : Angola, Botswana, RD Congo, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

2. Objectif et portée du rapport de revue à mi-parcours

2.1 Le rapport d'évaluation à mi-parcours des documents de stratégie par pays de la Banque a été rendu obligatoire dans le Format annoté du Document de stratégie par pays de la Banque axé sur les résultats (DSPAR), approuvé par les Conseils en septembre 2006, date à laquelle la mise en œuvre du présent DSAR pour l'Afrique australe avait franchi l'étape de mi-parcours. D'autre part, le projet de « format annoté pour le rapport d'évaluation des progrès à mi-parcours des DSPAR » a été publié en mai 2007. Par conséquent, le présent rapport de revue à mi-parcours du DSAR pour l'Afrique australe couvrant la période 2004-2008, a été préparé suite à une mission de la Banque à Gaborone en novembre 2007.

2.2 **L'objectif** du présent rapport de revue à mi-parcours du DSAR pour l'Afrique australe est d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie d'assistance régionale du Groupe de la Banque pour l'Afrique australe depuis son approbation en octobre 2004 et d'en tirer des enseignements utiles.

2.3 **Portée** : conformément à l'objectif énoncé ci-dessus, les évaluations de la performance en matière de politique de convergence macroéconomique des pays membres de la SADC et de la performance en ce qui concerne le commerce et l'intégration économique sont effectuées respectivement dans les sections 3 et 4, tandis que la section 5 passe en revue les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre du DSAR à la fois par la SADC et la Banque. Les questions de gestion de portefeuille et de coordination des interventions des donateurs sont examinées respectivement dans les sections 6 et 7 et tirent des enseignements utiles de l'expérience de la mise en œuvre du DSAR pour guider la mise en œuvre de la stratégie au cours de la période restante à la section 8. La section 9 présente la stratégie du Groupe de la Banque pour l'Afrique australe pour le reste de la période du DSAR, et la section 10, la conclusion et la recommandation.

3. Évaluation de la performance macroéconomique et de la politique de convergence dans la sous-région

3.1 Politique de convergence macroéconomique

3.1.1 Le protocole sur le financement et l'investissement (FIP), signé par les États membres de la SADC en 2006, comporte une série d'engagements à coopérer et harmoniser les politiques dans les domaines des finances, de l'investissement et des politiques macroéconomiques, et s'articule autour de quatre variables macroéconomiques, à savoir : inflation, équilibre budgétaire, dette publique et le compte courant de la balance des paiements. Les objectifs spécifiques à atteindre au titre de ces quatre variables deviennent progressivement plus rigoureux au fil des ans sur la période 2008-2018, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

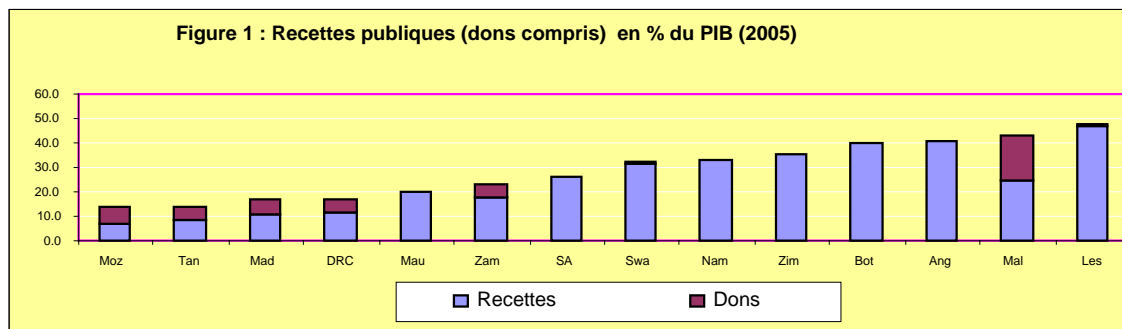
Tableau 1
Objectifs de convergence macroéconomique

Indicateurs \ Année	2008	2012	2018
Taux annuel d'inflation	< 9,5 %	< 5 %	< 3 %
Déficit budgétaire/PIB	< 5 %	< 3 %	< 1 %
Dette publique/PIB	< 60 %	< 60 %	< 60 %
Compte courant/PIB	< 9 %	< 9 %	< 3 %

3.1.2 En ce qui concerne les quatre variables ci-dessus, un nombre de tendances semblent se dégager des données disponibles à l'échelle de la région (voir annexe 1). Par rapport à la situation en 2004 date à laquelle le DSAR a été préparé, on pourrait, d'une façon générale, dire que la performance macroéconomique connaît une amélioration. Plus particulièrement : i) exception faite du Zimbabwe qui traverse actuellement une situation particulière, l'inflation s'inscrit à la baisse ; ii) l'équilibre budgétaire se consolide (quoique pas de façon aussi soutenue) ; iii) la dette publique se stabilise, et iv) la balance des paiements courants s'améliore. Ces questions font l'objet d'une revue détaillée dans les sections ci-dessous et à l'annexe 1.

3.1.3 *L'inflation s'inscrit à la baisse* (excepté au Zimbabwe), et la plupart des pays se situent déjà dans la fourchette de l'objectif en matière d'inflation fixé pour 2008. Toutefois, des pays comme l'Angola, la RDC, Madagascar, le Malawi, la Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe affichent une performance beaucoup moins soutenue pour ce qui est de la réalisation de cet objectif.

3.1.4 *L'équilibre budgétaire se consolide* et la majorité des pays ont atteint l'objectif pour 2008 (quoique pas de façon aussi soutenue). Cette performance impressionnante apparente masque le fait que plusieurs des pays restent fortement tributaires des dons des bailleurs de fonds pour le financement des dépenses publiques, particulièrement les dépenses d'investissement (notamment la RDC, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie), comme le montre la figure 1 ci-dessous. La durabilité budgétaire dans ces pays est donc fragile, étant donné la dépendance relativement forte de l'accès continu au financement des donateurs, avec tout ce que cela comporte comme incertitude. D'autre part, la capacité des pays membres de la SADC à mobiliser des ressources au plan interne varie considérablement. En 2005, par exemple, le total des recettes budgétaires (dons compris) dans les pays de la SADC varie de quelque 13 à 50 % du PIB, en fonction notamment de la structure économique et de la base des ressources du pays ainsi que de l'efficacité de ses systèmes de recouvrement des recettes.



Source : Consultations au titre de l'article IV du FMI

3.1.5 La *dette publique se stabilise*, et en 2005, les pays membres de la SACU² y compris l'Ile Maurice et l'Angola avaient atteint des niveaux de dette publique en dessous de la cible fixée par la SADC pour 2008. Au nombre des pays qui connaissaient des problèmes de dette en 2005 figuraient la République démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie, et le Zimbabwe. Il s'agit de pays ayant des niveaux de dette historiquement élevés, qui ont, en effet enregistré un niveau de dette supérieur à la cible

² Les pays membres de la SACU sont : Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland et Afrique du Sud.

de la SADC pour 2008, de l'ordre de 60 % du PIB en 2005. Toutefois, cinq de ces pays (Madagascar, Malawi, Mozambique, Tanzanie et Zambie) affichent actuellement une performance nettement meilleure du fait des recettes au titre de l'allègement de la dette dans le cadre de l'IADM en 2006.

3.1.6 **La balance des paiements courants s'est améliorée.** Les pays ayant enregistré un faible déficit du compte courant sont les membres de la SACU (excepté le Lesotho) plus Maurice et l'Angola. La plupart de ces pays enregistrent de manière constante de faibles déficits (ou des excédents pour ce qui est du Botswana et de la Namibie). En 2005, ils affichaient tous un déficit de compte courant dans la fourchette de l'objectif de la SADC pour 2008. En revanche, d'autres pays membres de la SADC ont enregistré une performance plus volatile et moins soutenue. Pour certains, le déficit du compte courant se resserre (Zambie, Mozambique et Lesotho), tandis que dans d'autres, il est demeuré stable. Toutefois, en 2006, la plupart des pays présentaient des déficits qui s'inscrivaient dans la fourchette de l'objectif de la SADC pour 2008, grâce aux flux considérables de dons de la part des donateurs dans nombre de cas.

3.1.7 La conclusion générale pouvant être tirée de la tendance régionale observée est qu'il émerge deux groupes de convergence au sein de la SADC – le groupe de la forte convergence et celui de la faible convergence.³ Cela est illustré par la figure 2 ci-dessous, qui donne une représentation graphique du résumé de la performance en matière de convergence macroéconomique au sein de la SADC.

Figure 2
Résumé de la performance

Pays	Inflation	Budget	Dette publique	Compte courant
Angola				
Botswana				
Congo RD				
Lesotho				
Madagascar				
Malawi				
Maurice				
Mozambique				
Namibie				
Afrique du Sud				
Swaziland				
Tanzanie				
Zambie				
Zimbabwe				
<i>Légende :</i>		<i>Faible</i>		<i>Forte</i>

Source : Keith Jefferis, Mai 2007

3.1.8 L'amélioration de la performance macroéconomique dans l'ensemble de la région peut être attribuée à plusieurs facteurs : i) l'amélioration constante de l'environnement de politique macroéconomique ; ii) les retombées des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel ; iii) l'amélioration de l'adhésion aux programmes du FMI, qui a permis de débloquer le financement des donateurs ; iv) la réduction de la dette par le truchement des initiatives PPTe et d'IADM ; v) la hausse des cours des produits de base (pétrole, métaux) ;

³ Keith Jefferis (2007), *Macroeconomic Convergence in the Southern African Development Community: A Review of Achievements and Challenges*. May 2007.

vi) la fin des conflits civils (Angola, RDC) ; vii) la consolidation du processus démocratique, et viii) la croissance économique mondiale vigoureuse.

3.2 Perspectives de réalisation des cibles de 2008

3.2.1 Sur la base de la récente performance macroéconomique et des tendances, ainsi que des prévisions des pays, nous pouvons faire une évaluation de la probabilité de réalisation des objectifs de la SADC pour 2008. Sur la base des données de 2007 présentées dans le tableau 2 ci-dessous, nous avons essayé d'identifier les pays très performants qui ont des chances de qui ont toutes chances de réaliser l'objectif pour 2008 et ceux qui connaissent des problèmes.

Tableau 2 :
Performance enregistrée en 2007 par rapport aux objectifs pour 2008

Pays	Inflation	Équilibre budgétaire	Dette publique	Solde du compte courant
<i>SADC : Cibles de convergence macro-économique (2008)</i>	< 9,5 %	Déficit < 5 % du PIB	< 60 % du PIB	Déficit < 9 % du PIB
Angola	11,8	10,0	15,6	17,7
Botswana	7,7	7,1	12,1	21,0
RD Congo	9,5	2,2	53,0	-6,9
Lesotho	6,6	7,7	43,2	1,6
Madagascar	9,8	-3,5	28,5	-12,5
Malawi	8,5	-1,5	94,7	-4,0
Maurice	8,8	-4,3	14,0	-5,4
Mozambique	7,9	-5,1	34,9	-10,2
Namibie	6,7	1,9	21,1	15,5
Afrique du Sud	6,5	0,8	21,5	-6,8
Swaziland	6,8	-2,0	16,8	0,2
Tanzanie	7,1	-4,5	31,1	-11,8
Zambie	10,8	-1,8	6,2	-4,1
Zimbabwe	6 723,7	-24,6	34,4	--0,9
<i>Légende :</i>	Atteint l'objectif pour 2008		N'atteint pas l'objectif pour 2008	

Source : Consultations au titre de l'article IV du FMI et SADC
nd = Non disponible

3.2.2 À en juger par les données du tableau 2, la performance enregistrée 2007 par rapport aux objectifs de convergence pour 2008 était assez satisfaisante : i) 9 pays sur 14 ont réalisé l'objectif en matière d'inflation ; 12 pays sur 14 ont atteint l'objectif en matière de déficit budgétaire ; iii) tous les pays membres de la SADC, excepté le Malawi ont réalisé l'objectif en matière de dette publique, et 11 pays sur 14, l'objectif en matière de compte courant.

3.2.3 La performance prévisionnelle au titre des objectifs macroéconomiques par rapport à fin 2008 est présentée au tableau 3 ci-dessous. Sur la base de ces projections, tous les pays de la SADC, exceptés l'Angola et le Zimbabwe, devraient réaliser l'objectif en matière d'inflation, et tous, sauf le Zimbabwe, l'objectif en matière de déficit budgétaire et de dette extérieure en 2008. Pour ce qui est de l'objectif de déficit du compte courant, seul Madagascar ne pourra répondre aux attentes.

Tableau 3:
Performance par rapport aux objectifs pour 2008 sur la base des projections par pays

Pays	Inflation	Équilibre budgétaire	Dettes publique	Solde du compte courant
<i>Objectifs de convergence macro-économique de la SADC(2008)</i>	<9 %	déficit < 5 % du PIB	< 60 % du PIB	déficit < 9 % du PIB
Angola	15,2	1,4	na	12,2
Botswana	6,3	-	5,6	13,4
Congo, RD	6,0	-1,5	57,0	-3,7
Lesotho	4,5	2,7	36,0	-2,1
Madagascar	7,1	-4,5	nd	-10,0
Malawi	7,2	-0,2	41,6	-1,1
Maurice	5,0	-2,9	54,5	0,1
Mozambique	5,7	-3,4	nd	-8,5
Namibie	5,0	3,6	34,8	8,4
Afrique du Sud	4,4	-0,2	23,7	-5,6
Swaziland	4,7	-3,5	34,3	-3,1
Tanzanie	4,0	-3,2	57,5	-8,2
Zambie	5,0	-1,0	nd	-5,9
Zimbabwe	4278	-43,0	130	-0,5

Source: Keith Jefferis, mai 2007
nd = non disponible

3.3 Questions générales de convergence

3.3.1 **Convergence en matière de taux de change et d'intérêt** : l'objectif ultime du programme de convergence macroéconomique de la SADC est de servir de base pour une éventuelle adoption d'une monnaie unique, dans le cadre plus général de l'établissement de monnaies régionales en Afrique. La convergence des taux d'intérêt réels constitue également un préalable pour l'établissement de l'union monétaire. Théoriquement, il existe un nombre de moyens par lesquels on peut mesurer la convergence des taux de change. Une approche utilisée à large échelle consiste à considérer le niveau de volatilité des taux de change régionaux et le degré de co-mouvements entre eux. Sur la base de cet indicateur, il apparaît clairement (même en excluant le Zimbabwe) qu'il ne se dégage aucune tendance de réduction de la volatilité ou de co-mouvements importants. Cela dit, il existe des preuves de convergence au niveau des taux d'intérêt réels de l'ordre de 5-15 % (exclusion faite des cas particuliers que sont le Zimbabwe et l'Angola).

3.3.2 **Convergence politique** : D'une manière générale, la convergence macroéconomique requiert une convergence politique, ce qui implique que les pays doivent suivre des politiques macroéconomiques similaires et cohérentes. Si cet objectif a été réalisé dans une certaine mesure au sein de la SADC, la majorité des pays de la région poursuivant des politiques de restriction budgétaire, de réduction de la dette et une politique monétaire axée sur la réalisation d'un taux faible d'inflation, on continue d'observer une grande divergence en matière de politiques monétaires et de taux de change.

3.3.3 **Convergence en matière de croissance économique** : de grandes divergences existent entre les économies des pays membres de la SADC en termes de revenu par habitant et de structure économique, et on ne s'attend pas à ce qu'elles disparaissent de si tôt, même avec la convergence macroéconomique. Toutefois, la réalisation de la convergence au niveau

des revenus par habitant et de la réduction des disparités entre les pays de la région figurent au nombre des objectifs poursuivis dans le cadre de la convergence macroéconomique dans la région. Cela signifie que les pays les plus pauvres auront besoin de croître à un rythme plus rapide que leurs voisins les plus riches. Dans une large mesure, la crainte que les gains de l'amélioration de la performance économique régionale résultant de l'intégration régionale ne profitent essentiellement qu'aux pays les plus riches – notamment l'Afrique du Sud vaste et relativement riche – ne s'est pas confirmée. Des données disponibles concourent à indiquer une faible relation inverse entre la croissance réelle et le PIB par habitant (voir le tableau 4). En d'autres termes, les pays ayant des niveaux de revenus réels plus faibles ont enregistré des taux de croissance économique plus élevés que les pays les plus riches. Cela tend à indiquer qu'il existe un certain degré de convergence des revenus par habitant dans la sous-région. Au nombre des principaux facteurs expliquant cette situation, figurent la mise en œuvre effective et cohérente des réformes économiques dans certains des pays les plus pauvres et la fin des conflits civils dans d'autres, ce qui a contribué à stimuler la croissance et à créer la possibilité d'un « rattrapage » de croissance pour les pays les plus pauvres, particulièrement face au ralentissement de la croissance dans les pays les plus riches et les économiques les plus matures.

Tableau 4
SADC : Performance en matière de croissance (2004-2007)

Pays de la SADC	2004		2005		2006		2007	
	Taux de croissance du PIB	PIB par habitant (\$EU)	Taux de croissance du PIB	PIB par habitant (\$EU)	Taux de croissance du PIB	PIB par habitant (\$EU)	Taux de croissance du PIB	PIB par habitant (\$EU)
Angola	11,18	1 265	20,61	1 903	18,56	2 728	19,84	3 574
Botswana	3,07	4 865	9,19	5 514	-0,85	5 618	6,05	5 690
RD Congo	6,63	115	6,46	121	5,1	141	6,2	169
Lesotho	4,05	671	2,95	735	7,16	766	4,9	814
Madagascar	5,26	241	4,6	270	5,02	288	6,32	372
Malawi	5,0	148	2,3	157	7,9	170	6,76	185
Maurice	5,8	5 189	1,2	5 063	3,9	5 190	5,6	5 866
Mozambique	7,5	284	8,4	320	8,0	326	7,18	358
Namibie	6,63	2 834	4,82	3 092	4,07	3 389	3,81	3 525
Af. du Sud	4,86	4 544	5,0	5 055	5,39	5 325	4,91	5 614
Swaziland	2,07	2 138	2,34	2 323	2,1	2 336	2,1	2 387
Tanzanie	7,83	342	7,37	368	6,74	359	6,56	359
Zambie	5,36	483	5,22	633	6,2	929	5,8	958
Zimbabwe	-3,82	362	-5,26	261	-4,82	374	-6,16	354
SADC	5,58	1 252	6,67	1 401	6,62	1 523	6,96	1 640

Source : Département de la statistique de la BAD et FMI

4. Échanges intra-régionaux et intégration économique

4.1 Un des principaux indicateurs du succès de la SADC en tant communauté d'intégration régionale est le degré auquel elle favorise les échanges intra-régionaux. Quoique marquant une tendance à la hausse, le volume total des échanges intra-régionaux est jugé encore faible, l'essentiel des échanges de la sous-région se faisant avec l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Le commerce intra-régional est dominé par l'Afrique du Sud et l'essentiel des échanges intra-régionaux se fait au sein de la SACU. Les pays qui réalisent l'essentiel de leurs importations au sein de la région parmi les pays non membres de la SACU sont : Malawi, Mozambique, Zambie et Zimbabwe. Ces pays courent le risque de perdre des recettes douanières importantes après la mise en œuvre intégrale du Protocole sur les échanges commerciaux de la SADC.

4.2 La Zone de libre-échange de la SADC (ZLE), régie par le PT de la SADC, a vu le jour en janvier 2008, mais devrait être officiellement lancée au Sommet des chefs d'État en août 2008. L'entrée en vigueur de la zone de libre-échange de la SADC signifie que près de 85 % des échanges au sein de la SADC seront exempts de droits de douane, tandis que le reste des droits sur les produits sensibles serait supprimé sur la période 2008-2012. Par rapport aux autres pays de la région de la SADC, les pays membres de la SACU ont accéléré la mise en œuvre du Protocole sur les échanges commerciaux de la SADC, conformément au principe d'asymétrie, alors que des pays comme le Malawi et la Zambie ont retardé les baisses de droits de douane, essentiellement en raison des déficits budgétaires. Le Malawi a cependant annoncé qu'à la faveur de la relance économique, le gouvernement allait procéder à la reprise de la mise en œuvre de ce protocole.

5. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du PRDSI et du DSAR

5.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du PRDSI

5.1.1 Le Plan régional de développement stratégique indicatif (PRDSI) couvrant la période 2005-2019 a été approuvé en octobre 2003. Il fournit une orientation stratégique aux États membres de la SADC et au Secrétariat pour la réalisation des objectifs de la SADC visant à promouvoir l'intégration économique régionale de ses États membres. Les différents protocoles signés énoncent les engagements spécifiques pour la réalisation de ces objectifs. Le PRDSI prévoit un programme d'objectifs d'intégration économique régionale, qui se décline comme suit : Zone de libre échange de la SADC (ZLE) (2008), Union douanière (2010), Marché commun (2015), Banque centrale de la SADC (2016), Union monétaire (2016) et Monnaie régionale (2018). La ZLE de la SADC a vu le jour en janvier 2008 et devrait être officiellement lancée en août 2008, tandis que la préparation de la feuille de route de l'Union douanière de la SADC suit son cours. Pour permettre une exécution sans heurts du PRDSI, la SADC a élaboré des cadres de mise en œuvre et des plans d'activités pour tous les domaines d'intervention spécifiés dans le Plan. L'annexe 2 fournit des détails concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des cadres et des plans d'activités pour les domaines d'intervention.

5.2 Indicateurs de suivi des progrès dans la mise en œuvre du DSAR

5.2.1 La préparation du DSAR pour l'Afrique australe est intervenue après l'adoption des cadres axés sur les résultats pour les documents de stratégie. Quoique le DSAR soit axé sur les résultats, les cibles/indicateurs y définis étaient trop généraux et hors du contrôle de la Banque. D'autre part, ils étaient présentés dans une forme non conforme au cadre axés des résultats du Format annoté des DSPAR du Groupe de la Banque, en termes de résultats et d'extrants intermédiaires. Toutefois, comme la Banque a désormais adopté un système axé sur les résultats en matière de gestion du développement, le présent rapport de revue à mi-parcours du DSAR pour l'Afrique australe a affiné la matrice de suivi des interventions, des stratégies et des cibles du DSAR dans le souci de se conformer aux exigences du cadre axé sur les résultats. Il spécifie les résultats escomptés et définit les résultats attendus et les indicateurs de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des résultats attendus. Ces indicateurs serviront à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre à ce jour, de même que lorsque le rapport d'achèvement sera établi à la fin de la période du DSAR.

5.3 Progrès accomplis au niveau des réalisations du DSAR

5.3.1 Il est difficile de faire une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des résultats du DSAR, puisque ces résultats n'étaient pas explicitement indiqués dans le DSAR du reste. Cela dit, dans le présent rapport, nous avons utilisé les cibles/indicateurs mentionnés dans le DSAR comme données de substitution pour les résultats attendus. On trouvera, dans les sections ci-après, une analyse des progrès accomplis dans la réalisation de ces indicateurs.

5.3.2 Premier axe stratégique : Soutien à l'investissement en vue de renforcer la coopération régionale

5.3.2.1 Au titre de cet axe stratégique, trois résultats étaient attendus : i) sécurité alimentaire durable ; ii) appui au développement de l'infrastructure aux fins de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté, et iii) développement humain et social (renforcement des capacités et lutte contre le VIH/sida).

5.3.2.2 **Sécurité alimentaire durable** : Les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat étaient : i) mise en place de mécanismes visant à appuyer les programmes de réformes agraires à l'horizon 2005/06 ; ii) Doublement de la superficie sous culture irriguée, de 3,5 % à 7 % d'ici à 2015 ; iii) Réduction de moitié des incidences des épizooties transfrontalières d'ici à 2015, et iv) Promotion de l'harmonisation des politiques et des législations (y compris les réglementations phytosanitaires) en vue de favoriser les échanges intra et hors SADC en matière de produits agricoles et alimentaires.

5.3.2.3 Au titre du premier indicateur, une étude institutionnelle pour la mise en œuvre du mécanisme visant à appuyer les réformes foncières a été réalisée en avril 2007. Les recommandations de l'étude ont été adoptées par les directeurs de cabinets de la région de la SADC chargés des questions foncières en septembre 2007 et devront être présentées aux ministres pour approbation. En ce qui concerne le deuxième indicateur, la SADC a adopté une approche de bassin fluvial en matière de gestion des eaux pour l'agriculture, et des progrès significatifs ont été enregistrés dans le développement du bassin supérieur du fleuve Okavango et du bassin moyen du fleuve Zambèze, qui devraient tous deux permettre l'aménagement d'environ 5 550 ha de terres irriguées. En 2007, la superficie de terres sous irrigation en pourcentage de la superficie cultivée est passée de 3,5 % à 6,1 %⁴. Aux fins de réaliser le troisième indicateur, la SADC a bénéficié d'un don de 21,86 millions \$EU de la Banque, et un cadre pour la Commission de l'Afrique australe pour le contrôle de TAD est actuellement en cours d'élaboration. En outre, l'Union européenne a fourni un financement pour deux projets connexes, à savoir la Promotion de l'intégration régionale (PRINT) et le Projet de lutte contre la fièvre aphteuse dans la région de la SADC (SFMD), tandis que l'Afrique du Sud a apporté un appui, notamment par le truchement du projet « South Africa-Fund TADs Control Project », dont la gestion est assurée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Pour ce qui est du quatrième indicateur, le Secrétariat a mobilisé 750 millions € pour un projet relatif à la sécurité alimentaire. L'objectif de ce projet est de promouvoir le commerce régional à travers l'intégration régionale et l'amélioration de l'accès des États membres de la SADC exportateurs aux marchés de l'Union européenne et mondiaux pour les produits agricoles. Le but immédiat des différentes activités au titre de ce projet sera d'harmoniser les réglementations, les directives et les procédures de contrôle de la sécurité des produits alimentaires par le renforcement

⁴ Source: FAOSTAT and SADC Secretariat (Member States Reports) 2007

institutionnel dans la région. La Direction FANR a également achevé l'harmonisation des systèmes de réglementation des semences dans la région. Le système de réglementation des semences harmonisé prévoit trois principales composantes : mise sur le marché des variétés, certification et assurance-qualité des semences, et mesures phytosanitaires pour les semences.

5.3.2.4 Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté : Les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat comprennent : i) mise en œuvre des protocoles sur les sous-secteurs de l'énergie, des transports et des communications et les cours d'eau partagés ; ii) amélioration des corridors régionaux de transport dans le cadre des IDS ; iii) réduction des coûts de transport et renforcement de la compétitivité des échanges par la modernisation du réseau d'infrastructures régionales et la promotion des PPP dans le domaine du développement de l'infrastructure et des PME ; iv) mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro portant libéralisation du transport aérien ; v) renforcement des capacités des centres régionaux et nationaux de contrôle du Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) ; vi) création d'organismes du secteur privé tels que l'Association des producteurs de pétrole et de gaz et l'Association des autorités de réglementation de l'électricité (RERA) à l'horizon 2004 ; vii) création de banques de données et de réseaux de planification énergétiques à l'horizon 2005, et viii) harmonisation des politiques, des législations, des réglementations et des normes pour l'énergie, le pétrole et le gaz à l'horizon 2006.

5.3.2.5 La SADC a identifié des projets prioritaires d'investissement de rattrapage dans le secteur et élaboré des directives pour la préparation de projets régionaux. Le Protocole sur les cours d'eau partagés est en cours de mise en œuvre. Le SAPP offre une plateforme pour un marché énergétique compétitif dans la région de la SADC, et un mouvement progressif se fait dans le sens de la création d'un marché énergétique compétitif dans la région de la SADC, y compris la mise en place d'un marché à 24 heures (DAM). Le SAPP a élaboré une feuille de route en vue d'accroître la capacité de production d'électricité et de développer des interconnecteurs prioritaires de transport. Elle a également procédé à l'actualisation de son plan de pool ainsi qu'à la réalisation d'une étude sur les tarifs, et signé un protocole d'accord en vue de l'accroissement de la collaboration avec l'Association des autorités de réglementation de l'électricité (RERA). Le projet énergétique du Corridor Ouest (Westcor) a été mis en place sous forme de coentreprise en 2006 et a démarré les travaux en matière de développement de projets, et la SADC a élaboré un plan indicatif de mise en œuvre pour le programme des biocarburants de la SADC.

5.3.2.6 Une stratégie d'IDS/corridor a été mise au point en 2006 et une étude sur les corridors de transport achevée en octobre 2007. Des corridors prioritaires ont été identifiés (Lobito, Trans-Cunene, Trans-Caprivi, la voie navigable Shire-Zambèze, Mtwara et Nacala). Un nombre de projets a été mis en œuvre en vue d'améliorer les corridors régionaux de transport dans le cadre des IDS, notamment le corridor de transport de Beira au Mozambique, et le développement du corridor Nord-Sud (Afrique du Sud – Zone cuprifère – Tanzanie), qui a démarré en 2007. Un Secrétariat permanent a été créé en 2007 pour la gestion du corridor de Trans-Kalahari (Walvis Bay – Gauteng) et un protocole d'accord a été signé en 2006 pour la construction du pont de Kazungula reliant la Zambie, le Zimbabwe et le Botswana. Une stratégie de poste frontière à guichet unique et un rapport final ont été préparés. Une feuille de route pour la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro (DY) portant libéralisation du transport aérien a été proposée aux ministres en août 2007 et devrait être mis en œuvre par la SADC en janvier 2009.

5.3.2.7 Développement humain et social (renforcement des capacités et lutte contre le VIH/sida) : Les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat comprennent : i) coordination et harmonisation de l'éducation ; ii) réduction de moitié de la proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur à 1 \$ par jour d'ici 2015 ; iii) faire passer l'indice de développement humain de la SADC de 0,5 à 0,8, et iv) réduire la propagation du VIH/sida et la prévalence, particulièrement au niveau des jeunes, de l'ordre de 25 % dans tous les États membres en 2007. En ce qui concerne l'éducation, la SADC a élaboré un cadre pour l'assurance-qualité dans la région et procède actuellement à une analyse des qualifications existantes dans la région. La SADC a également élaboré un plan régional d'éducation et de formation devant être mis en œuvre sur une période de 8 ans (2007-2015). Au moment de la revue à mi-parcours, la SADC s'employait à collecter des données de base pour l'essentiel des autres indicateurs.

5.3.3 Deuxième axe stratégique : facilitation du commerce et libéralisation

5.3.3.1 L'une des principales mesures du succès de la SADC en tant que communauté d'intégration régionale est le degré auquel elle favorise les échanges intra-régionaux. Quoique s'inscrivant à la hausse, le volume total des échanges intra-régionaux est jugé encore trop faible, l'essentiel des échanges de la région se faisant avec l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Le présent axe stratégique d'assistance prévoit deux résultats sur la période du DSAR : i) harmonisation et convergence des politiques macroéconomiques, et ii) intégration financière et développement des marchés de capitaux. Pour atteindre les objectifs des axes stratégiques, le DSAR prévoit les résultats/cibles indicatifs suivants pour lesquels les progrès feront l'objet d'évaluation :

5.3.3.2 Harmonisation et convergence des politiques macroéconomiques : Les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat comprennent : i) établissement d'une unité de suivi et de surveillance pour suivre les progrès vers la convergence macroéconomique, et ii) la réalisation de la convergence macroéconomique entre 2008 et 2015. L'Unité de suivi et de surveillance chargée de suivre les progrès vers la convergence macroéconomique dans la région de la SADC a été mise en place en juin 2007. Le Secrétariat de la SADC envisage de solliciter auprès de la Banque un concours pour le renforcement des capacités de cette unité. Comme indiqué à la section 2.1 plus haut, la plupart des États membres enregistrent des avancées vers la convergence macroéconomique.

5.3.3.3 Intégration financière et développement des marchés de capitaux : Les énoncés de résultats/indicateurs proposés pour ce résultat comprennent la réalisation d'une mise en œuvre intégrale des protocoles d'accord en 2004 dans les domaines suivants : a) systèmes de paiement et de compensation ; b) cadre juridique ; c) bourse des valeurs ; d) contrôles de change, et e) technologies de l'information. Les données disponibles étaient peu suffisantes pour évaluer la performance au titre de cet indicateur de résultats parce que la Direction du CIFI continuait de réunir les données pertinentes au moment de l'établissement du présent rapport.

5.3.4 Troisième axe stratégique : Renforcement institutionnel et développement des capacités.

5.3.4.1 Au titre de ce domaine stratégique d'assistance, deux résultats étaient prévus sur la période du DSAR : i) Renforcement institutionnel et développement des capacités en vue de consolider le rôle de la SADC, et ii) Questions transversales.

5.3.4.2 Renforcement institutionnel et développement des capacités en vue de consolider le rôle de la SADC : les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat comprenaient : i) Renforcement institutionnel et développement des capacités en vue de renforcer le Secrétariat de la SADC, et ii) Assistance au Secrétariat et aux Comités nationaux de la SADC (SNC) dans les domaines de la facilitation du commerce et de l'intégration du genre. En 2007, une étude portant sur le développement des capacités institutionnelles du Secrétariat de la SADC, avec le concours de la GTZ, et une autre sur l'évaluation de la capacité institutionnelle du Secrétariat de la SADC, avec l'assistance de la Délégation de la Commission européenne à Gaborone, ont été réalisées.

5.3.4.3 Questions transversales – Intégration des questions de genre : les descriptifs des résultats/indicateurs proposés pour ce résultat étaient comme suit : i) élaborer des politiques et un cadre sur l'intégration de genre en 2003 ; ii) Ratifier les instruments internationaux et régionaux pertinents en 2004 ; iii) Abrogation des dispositions de discrimination fondée sur le genre dans les lois et politiques d'ici à mi-2005; iii) mettre en place des mécanismes d'application, d'ici à 2006 ; iv) adopter des processus de planification, de budgétisation et d'exécution sensibles au genre, d'ici à fin 2006 ; v) élaborer des programmes spécifiques pour l'habilitation économique des femmes, d'ici à fin 2007, et vi) Tenir compte des questions transversales comme l'intégration du genre, la bonne gouvernance et les préoccupations environnementales dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets spécifiques destinés à la région de la SADC. Une politique régionale en matière de genre a été adoptée par le Conseil des ministres de la SADC en août 2007 et un projet de protocole sur le genre et le développement fait actuellement l'objet d'examen avec les États membres. Ce document sera soumis au Sommet des chefs d'États en août 2008 pour adoption. Une Note conceptuelle sur le Plan d'activités pour 2007–2011, comportant des programmes spécifiques, a été élaborée. Une boîte à outils en matière d'intégration du genre fait actuellement l'objet de mise au point. Elle servira à renforcer les capacités du personnel de la SADC et des États membres pour l'intégration du point de vue tenant compte des sexospécificités dans leur processus de planification et de mise en œuvre des politiques, des programmes et activités.

5.4 Progrès accomplis dans la réalisation des extraits du DSAR

5.4.1 Au regard des trois axes stratégiques d'assistance identifiés dans le DSAR, la Banque a proposé un programme de travail à moyen terme pour la période du DSAR, à savoir 2004-2008. Le programme de travail prévoit à la fois des activités de prêt et hors prêt. Les activités de prêt proposées dans le DSAR sur le moyen terme portent essentiellement sur le secteur de l'infrastructure, particulièrement l'infrastructure des transports, ainsi que les secteurs de l'agriculture, du développement humain et social. Les activités hors prêt, d'autre part, sont réparties sur plusieurs secteurs, dont le développement humain et social, le secteur financier et les marchés de capitaux, et le renforcement des capacités.

5.4.2 Opérations de prêt : Le programme de travail à moyen terme prévoyait pour la période 2004-2008, les activités de prêt ci-après :

5.4.2.1 Axe stratégique 1, Extrait 1 - Sécurité alimentaire durable : Les opérations de prêt suivantes avaient été proposées pour la période 2004-2008, i) un projet multinational à l'appui de l'irrigation en vue d'accroître la productivité agricole et de renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle régionale, et ii) un projet multinational à l'appui du renforcement des

capacités des institutions pour la gestion des épizooties transfrontalières. Au titre de ce premier domaine d'intervention, un rapport de préparation, pour un projet visant au financement par la Banque du sous-bassin supérieur du fleuve Okavango, a été établi. En outre, la Banque a effectué une évaluation du projet du Bassin moyen du fleuve Zambèze en octobre 2007. S'agissant du deuxième domaine d'intervention, la Banque a approuvé un don en faveur du renforcement des institutions pour la gestion des risques des épizooties transfrontalières dans la région de la SADC, qui a été signé le 13 décembre 2006 et est entré en vigueur le 26 septembre 2007.

5.4.2.2 Axe stratégique 1, Extrait 2 – Appui à l'infrastructure pour le renforcement de l'intégration régionale et de la réduction de la pauvreté : les opérations suivantes avaient été proposées pour la période 2004-2008 : i) Projet d'appui à la gestion des cours d'eau partagés dans la région de la SADC ; ii) Mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique du Corridor ouest/Intégrateur d'Inga (WESCOR), en collaboration avec d'autres partenaires au développement ; iii) Fourniture d'appui aux projets de réhabilitation des corridors reliant la ville de Lubumbashi, en RDC, aux ports maritimes et aux corridors routiers et ferroviaires au sein de l'Angola ; iv) Fourniture d'un appui sous forme d'assistance technique de la Banque au Corridor de transport de Beira, au Mozambique, aux autres corridors de la région de la SADC ; v) Appui à la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro portant à la libéralisation du transport aérien, et vi) Appui en faveur de l'infrastructure régionale ou multinationale et des PPP en matière de projets d'infrastructure dans la région de la SADC sur les ressources du FPPI-NEPAD. La Banque a approuvé un financement pour le projet d'appui à la gestion des cours d'eau transfrontières des bassins hydrographiques de la Buzi, de la Save et de la Ruvuma en janvier 2006, dont l'accord a été signé en mai 2006. Le projet de réhabilitation de INGA I et II a été approuvé par le Conseil en décembre 2007, suivi d'un don d'assistance technique pour le financement d'une étude sur l'aménagement du site de production d'hydro-électricité de INGA et les interconnexions électriques y afférentes, en mai 2008. L'interconnexion des réseaux électriques de Zambie et de Namibie a été réalisée avec succès en 2006. La Banque a également fourni un financement pour un appui technique au Corridor de transport de Beira, au Mozambique, qui est arrivé à échéance en décembre 2005. D'autre part, la Banque a, en janvier 2008, approuvé un financement sur les ressources du FPPI-NEPAD (NEPAD : 331 000 \$EU et DBSA : 250 000 \$EU) pour une étude sur l'harmonisation du sous-secteur routier de la région de la SADC. Cette étude a pour objectif d'instruire les administrations routières de la région de la SADC sur les bonnes pratiques, en notamment par l'élaboration des directives devant servir au recyclage sur site en matière de modernisation et de réhabilitation des routes, et de produire des manuels harmonisés pour l'essai en laboratoire et sur le terrain des matériaux. Au nombre des autres projets à vocation régionale récemment financés par la Banque, figurent un prêt de 500 millions de \$EU octroyé à Eskom, les projets d'électricité IV et V de Tanzanie. En termes d'appui aux projets d'infrastructure multinationale et de PPP au titre du NEPAD-FPPI, la Banque a, en 2006, approuvé un prêt de 101 millions de \$EU en faveur de la DBSA pour un mécanisme de développement de l'infrastructure régionale, un prêt de 50 millions de \$EU en faveur du Projet Eassy en 2007, et apporté un appui pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de pont de Kazungula reliant le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie.

5.4.2.3 Axe stratégique 1, extrait 3 – Développement humain et social (Renforcement des capacités et lutte contre le VIH/sida): les opérations de prêt ci-après avaient été proposées pour la période 2004-2008 : i) projet d'appui à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, et ii) projet d'appui au développement des capacités dans le domaine de l'enseignement ouvert et à distance (EOD) dans la région de la SADC.

Les cibles fixées dans le cadre de cette intervention ont été entièrement atteintes. Le projet d'appui à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose dans la région de la SADC a été approuvé par la Banque en mai 2006 et signé en juin 2006, et est entré en vigueur le 15 décembre 2006. Quant au projet d'appui au développement des capacités dans le domaine de l'enseignement ouvert et à distance, il a été approuvé en décembre 2006 et signé en avril 2007. Par ailleurs un fonds régional pour la lutte contre le VIH/sida a été mis en place aux termes de la Déclaration de Maseru. La contribution des États membres à ce fonds s'élève à 650 000 \$EU.

5.4.3 Opérations hors prêt : Le programme de travail à moyen terme prévoyait les activités hors prêt ci-après sur la période 2004 – 2008:

5.4.3.1 Axe stratégique 2, extrant 1 - Harmonisation et convergence des politiques macroéconomiques : l'opération hors prêt suivante avait été proposé pour la période 2004-2008 : i) octroi d'un don d'assistance technique à la SADC en vue d'établir une unité de suivi et de surveillance dans l'optique de faciliter la convergence macroéconomique. Un rapport d'identification pour le financement d'une unité de suivi et de surveillance visant à suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la convergence macroéconomique dans la région de la SADC avait été préparé par la Banque en 2005, mais aucune suite n'y avait été donnée, en raison du manque de ressources au titre du FAD-X. Étant donné que la SADC a déjà mis cette unité sur pied grâce à des ressources provenant d'autres sources, le Secrétariat de la SADC envisage de solliciter un concours de la Banque pour le financement du renforcement des capacités de cette unité en 2008.

5.4.3.2 Axe stratégique 2, Extrant 2 - Intégration financière et développement des marchés de capitaux : l'opération hors prêt suivante avait été proposée pour la période 2004-2008 : i) des discussions sont en cours entre la Banque, la Direction du CIFI du Secrétariat de la SADC et la SADC-DFRC sur l'éventualité du financement conjoint d'une étude sur le développement des marchés de capitaux dans la région de la SADC.

6. Questions de gestion du portefeuille

6.1 La Banque compte actuellement sept interventions actives dans son portefeuille SADC pour un montant de plus de 60 millions d'UC, constituées de projets, d'études et d'activités de renforcement des capacités. Toutes ces interventions sont financées sur des ressources de dons du FAD. Toutes ces interventions ont été approuvées en 2006, exceptée une. Avec un taux général de décaissement de seulement 6,2 %, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ces interventions ont été très lents. Les principaux problèmes identifiés par une mission d'amélioration de l'exécution du portefeuille dépêchée par la Banque auprès du Secrétariat de la SADC du 2 au 6 juin 2008 afin de procéder à la revue du portefeuille du Groupe de la Banque se présentent comme suit : contraintes de capacité d'exécution de la SADC ; lenteur dans le processus de passation des marchés en raison de la maîtrise insuffisante des procédures de la Banque ; lourdeurs administratives et longueur des procédures de validation et d'approbation au niveau de la SADC ; manque de formation en matière de gestion des projets du personnel nouvellement recruté pour les projets, et lenteur et insuffisance de communication interne au niveau de la SADC et entre son Secrétariat et le Département des opérations de la Banque.

6.2 Pour s'attaquer aux problèmes ci-dessus, un mécanisme de coordination, comprenant un responsable du Bureau de la BAD qui sera chargé de la coordination du portefeuille SADC de la Banque, sera mis en place. Ce mécanisme sera financé sur les ressources des projets du portefeuille actif. Le Secrétariat de la SADC devrait sans délai initier le processus de recrutement du coordonateur et soumettre des termes de référence détaillés du poste à la Banque pour revue et examen d'ici fin juillet 2008.

7. Coordination des interventions des donateurs

7.1 La délégation de la CE au Botswana joue le rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination des interventions des donateurs dans le Groupe de travail conjoint (JTF) SADC-Partenaires internationaux à la coopération (PIC). La délégation de la CE assume ce rôle en étroite collaboration avec le Service chargé des politiques et de la planification stratégique du Secrétariat de la SADC. Le principal objectif du JTF est d'améliorer la coordination entre les PIC et la SADC dans le cadre de la mise en œuvre du PRDSI et du Plan stratégique indicatif des programmes de l'Organe (SIPO).

7.2 Suite à un accord officiel entre les PIC et la SADC en 2006, un nombre de groupes thématiques visant à faciliter la coordination des interventions des donateurs a été mis en place. Il s'agit des groupes suivants : VIH/sida ; Eau ; Produits pharmaceutiques ; Renforcement des capacités, Agriculture et sécurité alimentaire ; Commerce, industrie, financement et investissement ; Énergie, et Transport. Le groupe thématique sur le VIH/sida a offert un cadre pour la revue conjointe PIC-SADC des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'activités de la SADC pour la lutte contre le VIH/sida.

7.3 L'appui des PIC à la SADC est aussi diversifié que le nombre de membres du groupe des partenaires internationaux à la coopération et suit des procédures et à des périodes de programmation différentes. L'annexe 3 – Domaines prioritaires/stratégiques retenus pour l'appui des PIC à la SADC, et l'annexe 4 – Matrice de l'appui des donateurs, donnent un aperçu des domaines d'assistance d'un nombre de PIC qui apportent une assistance constante au Secrétariat de la SADC et à la région.

8. Enseignements tirés à mi-parcours

8.1 Enseignements pour la Banque

8.1.1 Il y a lieu pour la Banque de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de la SADC afin de réduire au minimum les dérapages quant au calendrier arrêté pour les activités et de veiller à ce que les recommandations formulées notamment dans le cadre des missions de supervision des projets et de revue du portefeuille soient mises en œuvre. À cet effet, des missions de suivi du DSAR seront réalisées régulièrement, sur une base annuelle. Il a été également constaté que l'approche actuelle de mise en place de CEP spécifique pour chaque projet financé par la Banque n'avait pas permis d'atteindre l'objectif de renforcement des capacités au niveau des projets/secteurs. La Banque devra envisager une approche sectorielle en la matière qui se traduira par l'institution d'une CEP pour la gestion de tous les projets financés par la Banque/les donateurs dans des secteurs spécifiques. Cette disposition permettra d'assurer la continuité et de contribuer au processus de développement et de valorisation des capacités dans les secteurs.

8.2 Enseignements pour le Secrétariat de la SADC

8.2.1 Le Secrétariat de la SADC devra instituer son propre processus de revue interne afin de procéder à l'évaluation par ses services des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du DSAR de la Banque pour la région, et les conclusions des revues devront être communiquées à la Banque. Le Secrétariat devra également mettre en place des dispositions visant à faciliter la préparation du prochain DSAR de la Banque pour la SADC, dont la préparation devrait démarrer au cours du premier trimestre de 2009.

9. Stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante

9.1 **Consultations avec les parties prenantes :** La mission a rencontré les représentants du Secrétariat de la SADC, notamment les principaux responsables des Directions suivantes : Alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR) ; Commerce, industrie, financement et investissement (TIFI) ; Infrastructure et services (I&S) ; Développement social et humain, Unité de genre, et SADC-DFRC. La Mission a également eu des séances de travail avec certaines partenaires au développement actifs au Botswana, notamment la Délégation de la commission européenne auprès du Botswana et de la SADC et la GTZ, en vue de recueillir leurs points de vue et des données pour la préparation et la validation de la revue à mi-parcours du DSAR. Elle a également saisi l'opportunité de sa présence à Gaborone pour participer à la réunion du Groupe central des partenaires internationaux à la coopération de la SADC tenue le 19 novembre 2007 ainsi que pour consulter les représentants du gouvernement au Botswana, notamment les représentants des ministères des Finances et de la Planification du développement, de l'Agriculture, et des Travaux publics et des Transports. Ces consultations ont été utiles pour mobiliser un large appui en faveur de la mise en œuvre du DSAR.

9.2 **Stratégie pour le reste de la période en vue d'atteindre les résultats ciblés :** Étant donné que le DSAR pour la SADC a été élaboré dans le contexte du PRDSI de la SADC couvrant la période 2005-2019, et compte tenu du fait que le PRDSI n'a subi aucun changement important depuis la préparation du DSAR et que les projets proposés dans le DSAR n'ont été que partiellement exécutés, la stratégie de la Banque pour le reste de la période d'exécution du DSAR restera inchangée. Au cours de la période, les trois domaines stratégiques d'assistance, à savoir : i) soutien à l'investissement en vue de renforcer la coopération régionale dans les domaines de la sécurité alimentaire durable, de la fourniture de services d'infrastructures et promotion du développement humain et social ; ii) facilitation des échanges commerciaux et de la libéralisation financière, et iii) renforcement institutionnel et des capacités, seront maintenus et constitueront la base de l'appui de la Banque à la SADC pour la période restante du DSAR.

9.2.1 Activités de prêts

9.2.1.1 Au titre du premier domaine stratégique d'intervention, pour la période restante du DSAR, la Banque poursuivra les projets du Bassin supérieur d'Okavango et du Bassin moyen du fleuve Zambèze. Le rapport de préparation du projet du sous-bassin supérieur du fleuve Okavango a été achevé. Le coût estimatif du projet s'élève à 104 millions de dollars EU ; le projet se traduira par l'aménagement d'environ 2 750 ha de terres irriguées. Le processus de préparation du projet du bassin moyen du fleuve Zambèze a été achevé en janvier 2007 et l'évaluation préliminaire, en octobre 2007. Le coût estimatif de ce projet s'élève à 122 millions de dollars EU. Le projet fera l'objet d'une évaluation au cours de la deuxième moitié de 2008, ou de la première moitié de 2009, dates auxquelles les questions pendantes relatives au déficit de financement auront été résolues. La Banque poursuivra également le projet

d'investissement pour le Projet de corridor de Nacala qui a été déjà identifié et se trouve actuellement en phase de préparation. L'étude de la route du corridor de Nacala, d'un coût estimé à 1,5 million d'UC, sera réalisée en 2009, suivie de l'évaluation du projet également la même année. Au nombre des autres projets de la réserve pour 2009, figurent : le réseau terrestre de l'Association des administrations de télécommunications d'Afrique australe (Telecommunications Association Backhaul Links Southern Africa) d'un montant de 93 millions d'UC et le projet d'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie-Kenya, d'un coût de 20 millions d'UC.

9.2.1.2 Au titre du deuxième domaine stratégique d'intervention, la Banque était censée fournir un don d'assistance technique à la SADC en vue d'établir une unité de suivi et de surveillance dans l'optique de faciliter la convergence macroéconomique. Un rapport d'identification a été établi en 2005, mais mis en attente en raison du manque de ressources du FAD. Étant donné que la SADC a déjà mis en place l'unité, son Secrétariat envisage d'approcher la Banque pour un financement en vue de renforcer les capacités de cette unité en 2008, et le Département de la gouvernance et de la gestion financière engagera avec le Secrétariat de la SADC de nouvelles discussions lorsqu'une demande officielle à cet effet sera formulée par la SADC.

9.2.2 Activités hors prêts

9.2.2.1 Des discussions sont en cours entre la Banque, la Direction de TIFI du Secrétariat de la SADC et de la SADC-DFRC sur la possibilité d'un financement conjoint d'une étude sur le développement des marchés de capitaux au sein de la SADC. Les modalités du financement de cette étude seront élaborées dès qu'un accord aura été obtenu avec les parties prenantes de la SADC, quoique du côté de la Banque, le financement serait assuré, de préférence, sur des ressources de dons.

9.2.3 Prorogation de la durée du présent DSAR pour l'Afrique australe

9.2.3.1 La mise en œuvre du présent DSAR pour l'Afrique australe viendra à terme à la fin de l'année 2008. À cet effet, la Banque initiera un dialogue avec le Secrétariat de la SADC sur le processus de préparation d'un nouveau DSAR pour la région au second trimestre de 2009. Étant donné que le processus de préparation d'un nouveau DSAR ne devrait pas être conclu avant la fin de 2009, la Direction propose que la durée du présent DSAR soit prorogée jusqu'à fin 2009. Compte tenu du fait qu'un nombre de projets figurant dans la réserve pour 2009 (voir 9.2.1 et annexe 2), la prorogation s'avère nécessaire pour permettre qu'un cadre stratégique pour la continuité de l'engagement de la Banque avec la SADC soit en place en attendant l'achèvement d'un nouveau DSAR. Le report d'achèvement du présent DSAR sera établi au cours du premier trimestre de 2010.

9.3 Domaines nécessitant la poursuite du dialogue : Le succès de la mise en œuvre de la Stratégie d'assistance régionale de la Banque passe par le maintien d'un dialogue ouvert avec le Secrétariat de la SADC et d'autres parties prenantes sur un nombre de questions clés, particulièrement dans le domaine de la performance du portefeuille. Cela est particulièrement important étant donné le fait qu'une gestion et une performance satisfaisantes du portefeuille permettent que des avantages du projet soient produits dans les délais voulus et que la stratégie soit efficacement mise en œuvre et que les objectifs fixés dans la stratégie soient atteints. Ainsi, pour assurer une mise en œuvre sans heurts du programme de travail, davantage d'améliorations dans ce domaine seront requis.

10. Conclusion et recommandation

10.1 Conclusion

10.1.1 En 2007, les pays membres de la SADC ont enregistré une performance relativement bonne par rapport aux objectifs de convergence macroéconomique pour 2008. Sur la base des projections for 2008, on s'attend à ce que tous les pays de la SADC, exceptés l'Angola et le Zimbabwe, atteignent l'objectif en matière d'inflation, et que tous, sauf le Zimbabwe, réalisent l'objectif de déficit budgétaire et de dette extérieure en 2008. S'agissant de l'objectif relatif au déficit du compte courant, seul Madagascar devrait ne pas répondre aux attentes.

10.1.2 Étant donné que le PRDSI de la SADC qui sous-tend le DSAR pour l'Afrique australe n'a subi aucun changement important depuis la préparation du DSAR, et que les projets proposés dans le DSAR n'ont été que partiellement exécutés, l'orientation principale de la stratégie de la Banque pour le reste du période de mise en œuvre du DSAR restera inchangée. L'engagement de la Banque avec la SADC continuera à s'articuler autour des trois domaines stratégiques indiqués dans le document de stratégie d'assistance régionale (DSAR) pour l'Afrique australe couvrant la période 2004 – 2008, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 5 octobre 2004.

10.2 Recommandation

Le Conseil d'administration est prié d'approuver le rapport de revue à mi-parcours de la mise en œuvre du Document de stratégie d'assistance régionale pour l'Afrique australe couvrant la période 2004-08, et la prorogation de sa durée à fin 2009.

SADC : INDICATEURS DE CONVERGENCE MACROÉCONOMIQUE

Pays	Inflation (%)		Équilibre budgétaire (% du PIB)		Dette publique (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007	2004	2007
Angola	31,0	11,2	1,1	10,0	51,32	15,62	3,47	17,66
Botswana	7,0	7,1	-0,4	7,1	10,94	12,14	-0,6	21,0
Congo, RD	9,5	9,6	-4,1	2,2	164,32	52,98	-2,39	-6,88
Lesotho	5,0	6,6	5,7	7,7	53,84	43,23	-5,49	1,56
Madagascar	13,4	9,8	-4,9	-3,6	80,14	28,51	-10,32	-12,48
Malawi	11,6	8,5	-7,1	-1,5	159 450,37	94,69	-7,29	-4,0
Maurice	3,9	8,8	-5,4	-4,3	4,7	14,0	-3,0	-5,4
Mozambique	12,9	7,9	-4,5	-5,1	79,4	34,88	-8,58	-10,22
Namibie	4,2	6,7	-7,2	1,9	21,24	21,13	9,49	15,46
Afrique du Sud	4,3	6,5	-1,5	0,8	20,13	21,49	-3,19	-6,82
Swaziland	3,4	6,9	-4,7	-2,0	23,93	16,83	3,1	0,15
Tanzanie	4,7	7,1	-3,2	-4,5	73,49	31,06	-3,31	-11,76
Zambie	18,0	10,8	-2,8	-1,8	114,44	6,19	-10,32	-4,15
Zimbabwe	350	6 723,7	-7,6	-24,6	105,4	34,39	-8,35	-0,86
SADC	9,5	11,2	-1,9	1,7	35,87	22,41	-2,81	-2,23

Sources: Consultations au titre de l'article IV du FMI et SADC.

nd = Non disponible

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Réalisations EASP escomptés par la SADC	Description des réalisations et résultats attendus / Cibles /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004 (Réalizations)	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (Extrants) (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale	Sécurité alimentaire durable	<p>mise en place de mécanismes visant à appuyer les programmes de réformes agraires à l'horizon 2005/06</p> <p>Doublment de la superficie sous culture irriguée, de 3,5 % à 7 % d'ici à 2015</p> <p>Réduction de moitié des incidences des épizooties transfrontalières d'ici à 2015</p> <p>Promotion de l'harmonisation des politiques et des législations (y compris les réglementations phytosanitaires) en vue de favoriser les échanges intra et hors SADC en matière de produits agricoles et alimentaires</p> <p>Soutien aux efforts des gouvernements de la SADC en vue de rendre les cadres juridiques et institutionnels plus propices à l'investissement dans l'agriculture et la croissance agricoles.</p>	<p>i) Une étude a été réalisée en avril 2007 et les recommandations ont été adoptées en septembre 2007 par les directeurs de cabinets de la SADC chargés des questions foncières.</p> <p>ii) La superficie sous culture irriguée est passée de 3,5 à 6,1 % en 2007</p> <p>iii) Un nombre de projets a été approuvé et se trouve actuellement en cours de mise en œuvre, visant tous à réduire les incidences des TAD et à promouvoir le commerce intra- et inter-régional de bétail et de produits de l'élevage.</p> <p>iv) Il importe de noter que les projets de TAD de la SADC visent également à promouvoir l'harmonisation des législations et des procédures au sein de la région. La SADC a par ailleurs mobilisé des financements (750 millions d'euros) en faveur des programmes de sécurité alimentaire.</p> <p>v) La SADC a achevé l'harmonisation des systèmes de réglementation des semences dans la région et un PA pour sa mise en œuvre devrait être signé en 2008.</p>	<p>Projet multinational d'appui à l'irrigation en vue d'accroître la productivité agricole et de renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle régionale.</p> <p>Fourniture d'un financement pour le projet d'appui à la gestion des cours d'eau partagés de la SADC</p> <p>Fourniture d'un financement à l'appui du renforcement des institutions pour la gestion des risques des épizooties transfrontalières</p>	<p>i) Le rapport de préparation du projet de sous-bassin supérieur du fleuve Okavango a été établi.</p> <p>ii) Le rapport de préparation du projet du bassin moyen du fleuve Zambèze a été achevé en janvier 2007, et sa pré-évaluation effectuée en octobre 2007. Le projet devrait faire l'objet d'évaluation au cours de la deuxième moitié de 2008 ou du premier semestre de 2009, une fois que le financement complémentaire aura été obtenu, de même que l'accord du gouvernement du Botswana.</p> <p>Projet de gestion des cours partagés de SADC, approuvé en janvier 2006 et signé le 18 mai 2006.</p> <p>SADC – Projet de renforcement des institutions pour la gestion des risques des épizooties transfrontalières, approuvé en mai 2006 et entré en vigueur le 26 septembre 2007.</p>

Matrice de suivi du cadre axé sur les résultats du DSAR (suite-1)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Résultats EASP escomptés par la SADC	Description des réalisations et résultats attendus / Cible /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	<p>(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale</p>	<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p>	<p>Mise en œuvre des Protocoles sur l'énergie, les transports, la communication et les cours d'eau partagés.</p>	<p>La SADC a : i) a identifié des projets prioritaires d'investissement de rattrapage dans tous les secteurs d'infrastructure, ii) élaboré des directives pour la préparation de projets régionaux, et iii) créé des comités ministériels ainsi que des groupes thématiques en 2006 en vue de promouvoir et de coordonner le développement de l'infrastructure.</p> <p>La SADC s'est également attachée à clarifier son rôle par rapport aux organismes régionaux sur la base du principe de subsidiarité.</p> <p>Énergie : Le SAPP a élaboré une feuille de route en vue d'accroître sa capacité de production et de développer des inter-concepteurs prioritaires de transport.</p> <p>Le SAPP a procédé à la mise à jour de son plan de pool, réalisé une étude sur les tarifs et signé un PA pour le renforcement de la coordination et de la collaboration avec RERA.</p> <p>Le projet d'interconnexion électrique du Corridor Ouest (Westcor) a été mis en place sous forme de coentreprise en 2006 et a démarré ses travaux au titre du développement du projet.</p> <p>La SADC met en œuvre le Programme de conservation de l'énergie verte (ProBEC), avec le concours de l'Allemagne et des Pays-Bas.</p> <p>La SADC a élaboré un Plan indicatif de mise en œuvre du Programme de biocarburants de la SADC.</p>	<p>En collaboration avec la BM, l'UE et les donateurs bilatéraux, appui de la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique du Corridor Ouest et du Projet d'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie Kenya</p> <p>L'évaluation du Projet d'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie Kenya devrait se faire en 2009</p>	<p>Approbation le 12/07 d'un don FAD d'un montant de 36 millions d'UC en faveur du Projet de création de marchés régionaux d'énergie électrique (réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Inga 1 & 2), cofinancé avec la BM.</p> <p>Évaluation de l'étude de faisabilité du Grand Inga.</p> <p>Réalisation de l'étude financée par le FPPI-NEPAD sur la structuration des transactions pour l'interconnexion électrique Zambie-Tanzanie Kenya.</p> <p>Achèvement avec succès en 2006 du projet d'interconnexion électrique Zambie-Namibie.</p> <p>Approbation de financement en faveur de projets d'amélioration de l'équilibre entre l'offre et la demande des sociétés nationales de services publics (500 millions de \$ de prêt à la société ESKOM, Projet d'électricité V de Tanzanie, Projet d'électricité IV du Mozambique).</p>

				<p>Transport :</p> <p>Une stratégie d'IDS a été mise au point en 2006. Des corridors prioritaires ont été identifiés (Lobito, Trans-Cunene, Trans-Capri, Voie d'eau navigable Shire-Zambèze, Mtwara et Nacala). Un plan d'action pour le transport terrestre a été approuvé par les ministres en août 2007, ainsi que cinq comités techniques chargés du transport terrestre. Une étude sur la mise en œuvre des tarifs harmonisés pour les usagers de la route a été achevée en avril 2007</p> <p>Télécommunications :</p> <p>Identification des chaînons manquants au niveau des liaisons à fibre optique dans le cadre de la région de la SADC Projet d'infrastructure d'information (SRII), coordonné par l'Association des administrations des télécommunications de l'Afrique australe (SATA)</p>	
--	--	--	--	---	--

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR (suite-2)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Résultats EASP escomptés par la SADC	Description des résultats et résultats attendus / Cible /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	<p>(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale</p>	<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p>	<p>Amélioration des corridors régionaux de transport dans le cadre des IDS</p>	<p>Une étude sur un corridor de transport a été achevée en octobre 2007, qui identifie les chaînons manquants au niveau de l'infrastructure régional de transport.</p> <p>Appui au développement du Corridor Nord-Sud (AfSud-zone cuprifère-Tanzanie), lancé en 2007 avec le financement du DFID.</p> <p>Un secrétariat permanent a été créé en 2007 pour le Comité de gestion du Corridor de Trans-Kalahari (Walvis Bay – Gauteng).</p> <p>Un Protocole d'accord a été signé en 2006 pour la construction du pont de Kazungula reliant la Zambie et le Botswana.</p>	<p>Fourniture d'appui aux projets de réhabilitation des corridors reliant la ville de Lubumbashi (RDC) aux ports maritimes et aux corridors routiers au sein de l'Angola</p> <p>Projet du corridor de Nacala – l'évaluation de ce projet sera également effectuée en 2009.</p> <p>L'étude sur le Corridor routier de Nacala, d'un coût estimé à 1,5 million d'UC sera réalisée en 2009</p>	<p>Le don d'assistance technique à la SADC en faveur des transports a été approuvé en décembre 2006 et signé en mai 2007</p> <p>Le projet de Corridor Nord-Sud Botswana-Zambie de la SADC a été approuvé le 1^{er} décembre 2006 et signé le 17 mai 2007.</p> <p>Le Projet du corridor de Nacala a été déjà identifié et est actuellement en cours de préparation.</p>

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR(suite-3)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Résultats EASP escomptés par la SADC	Description des résultats et résultats attendus /Cibles /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	<p>(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale</p>	<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p>	<p>Libéralisation des marchés de l'électricité et renforcement des capacités des centres régionaux et nationaux du SAPP</p>	<p>Le SAPP évolue progressivement vers un marché de l'énergie compétitif dans la région de la SADC, y compris la création d'un marché à 24 heures (DAM) dont les règles et procédures ont été établies avec le concours de l'ASDI.</p> <p>Un groupe thématique pour le renforcement des capacités au sein du SAPP a été établi.</p>	<p>Fourniture d'un appui d'assistance technique de la Banque au Corridor de transport de Beira, au Mozambique, et à d'autres corridors de transport dans la région de la SADC.</p>	<p>L'assistance technique de la Banque au Corridor de transport de Beira a été achevée avec succès en 2005.</p>

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR (suite-4)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Résultats EASP escomptés par la SADC	Description des résultats et résultats attendus / Cibles /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale	Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté	<p>Libéralisation du transport aérien</p> <p>Accroissement du nombre de PPP dans le développement de l'infrastructure</p>	<p>Feuille de route pour la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro (DY) présentée aux ministres des SASC en août 2007.</p> <p>Un mécanisme de préparation et de développement de projets (PPDF) a été mis en place auprès de la DBSA en 2006 avec le concours de l'AFD.</p> <p>L'Association des banques de la région de la SADC encourage les PPP et offre une formation spécialisée.</p> <p>Le Protocole sur le financement et l'investissement, approuvé en 2006, encourage de façon explicite les PPP.</p> <p>Entre 2004-2006, conformément à la base de données du PPIAF, 22 projets de PPP d'infrastructure ont été lancés dans les pays membres de la SADC, dont 11 projets d'électricité, 5 de transport, 5 de télécommunications et 1 dans le secteur de l'eau et l'assainissement.</p>	<p>Appui à la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro portant libéralisation du transport aérien, y compris les aspects de sécurité.</p> <p>Appui au développement de l'infrastructure régional ou multinational et PPP dans les projets d'infrastructure dans la région de la SADC au titre du NEPAD-FPPI</p>	<p>Les études financées sur les ressources du FPPI sont supervisées par la Banque pour :</p> <p>i) Pont de Kazungula reliant le Botswana et la Zambie (2,7 millions \$) – en cours ;</p> <p>ii) Système de câbles sous-marins pour l'Afrique de l'Est, EASSY (0,5 million \$) – achevé ;</p> <p>iii) Liaisons terrestres de SATA (0,5 million \$) – en cours ;</p> <p>iv) Interconnexion des réseaux électriques Zambie-Interconnexion des réseaux électriques Tanzanie-Kenya (0,5 million \$) – en cours.</p> <p>Approbation d'un prêt de 104 millions \$ en 2006 à la DBSA pour un mécanisme régional de développement de l'infrastructure.</p> <p>Approbation d'un prêt de 50 millions \$ en 2007 en faveur du Fonds panafricain de développement de l'infrastructure.</p> <p>Approbation d'un prêt de 14,5 millions \$ en 2007 en faveur du projet EASSY.</p>

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR (suite-5)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	DOMAINES GÉNÉRAUX D'ASSISTANCE DU DSAR POUR LA SADC	Résultats du DSAR			Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
		Résultats EASP escomptés par la SADC	Description des résultats et résultats attendus / Cibles /échéances indicatives	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours depuis 2004	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis à la revue à mi-parcours (actions menées depuis 2004)
<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p> <p>Sécurité alimentaire durable</p> <p>Promotion du développement du secteur privé</p> <p>Création d'un marché commun</p> <p>Promotion du développement des ressources humaines</p> <p>Lutte contre la pandémie du VIH/sida</p>	(A) Soutien à l'investissement en vue du renforcement de la coopération régionale	<p>Appui au développement de l'infrastructure en vue du renforcement de l'intégration régionale et de l'éradication de la pauvreté</p>	<p>Création d'organismes régionaux du secteur privé et d'associations professionnelles (dont l'Association des producteurs de pétrole et de gaz, et l'Association des autorités de réglementation de l'électricité, d'ici à 2004</p> <p>Création de banques de données sur l'énergie et de réseaux de planification (d'ici à 2005)</p> <p>Harmonisation des politiques, des réglementations et des normes relatives aux secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz, et des télécommunications.</p>	<p>Création de l'Association des autorités de réglementation des postes d'Afrique australe en mai 2004.</p> <p>Les ministres ont approuvé la création de l'Association météorologique d'Afrique australe (MASA).</p> <p>Le projet de planification énergétique (REPN) de la SADC a été mis en œuvre avec le concours de la Belgique sur la période 2000-2005, quoique seulement en partie et avec des chances limitées en termes de durabilité.</p> <p>Le Programme de formation de la SADC en matière de planification énergétique et de gestion de l'environnement en milieu rural (REPEM) a continué d'être exécuté avec succès, bénéficiant d'un appui des Pays-Bas (1994-2008).</p> <p>L'Association des autorités de réglementation de l'électricité (RERA) a poursuivi avec succès ses activités concernant le renforcement des capacités et le partage d'informations, la facilitation des réglementations en matière d'électricité et la coopération régionale dans le domaine de la réglementation.</p> <p>Approbation par l'Association des autorités de réglementation des communications d'Afrique australe (CRASA) en 2005 des Directives sur les politiques et réglementations en matière de technologies sans fil, et préparation d'un nombre d'autres projets de directives.</p>		

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSAR (suite-8)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX À LONG TERME DE LA RÉGION	RÉSULTATS DU DSAR				PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES ET PERFORMANCE DE LA BANQUE	
	Domaines généraux d'assistance du DSAR pour l'Afrique australe	Résultats du DSAR escomptés par la Banque à travers ses interventions	Description des résultats et résultats attendus / Cibles /échéances indicatives	Progrès enregistrés au niveau des indicateurs de résultat à la revue à mi-parcours	Produits livrables de la Banque (Extrants) découlant des opérations (Projets et programmes)	Progrès accomplis dans la réalisation des produits livrables de la Banque (Extrants) à mi-parcours
<p>i) Tenir compte du genre dans le processus d'intégration</p> <p>ii) Promouvoir la gouvernance démocratique et la prévention, la gestion et le règlement des conflits.</p>	<p>® Renforcement institutionnel et développement des capacités</p>	<p>Appui institutionnel et développement des capacités en vue de renforcer le rôle du Secrétariat de la SADC</p> <p>Questions transversales – Croissance démographique, intégration du genre, bonne gouvernance, préoccupations environnementales.</p>	<p>Fournir un appui institutionnel et de renforcement des capacités en vue de renforcer le Secrétariat de la SADC</p> <p>Assistance au Secrétariat et aux Comités nationaux (SNC) de la SADC dans les domaines de la facilitation du commerce et de l'intégration du genre</p> <p>Élaborer des politiques et un cadre sur l'intégration du genre à l'horizon 2003</p> <p>Ratifier les instruments internationaux et régionaux pertinents à l'horizon 2004</p> <p>Abroger les dispositions de discrimination fondée sur le genre dans les lois et politiques d'ici à mi-2005</p> <p>mettre en place des mécanismes d'application, d'ici à 2006</p> <p>adopter des processus de planification, de budgétisation et d'exécution sensibles au genre, d'ici à fin 2006</p> <p>élaborer des programmes spécifiques pour l'habilitation économique des femmes, d'ici à fin 2007</p> <p>Tenir compte des questions</p>	<p>Une politique régionale en matière de genre a été adoptée par le Conseil des ministres de la SADC en août 2007.</p> <p>Un projet de protocole sur le genre et le développement a été élaboré. Soumis au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de 2007 pour signature, il a été recalé pour de nouvelles consultations nationales. Il sera soumis de nouveau au Sommet de 2008 pour adoption et signature.</p> <p>Une Boite à outils pour l'intégration du genre est en cours de mise au point, avec le concours de l'UE. Elle servira à renforcer les capacités du personnel de la SADC et des États membres pour l'intégration du point de vue tenant compte des sexospécificités dans leur processus de planification et de mise en œuvre des politiques, des programmes et activités.</p> <p>La majorité des États membres de la SADC ont ratifié les instruments juridiques importants traitant des questions de genre, tels que le CEDAW et son Protocole facultatif, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes, etc.</p>	<p>Fourniture d'un don pour l'appui institutionnel et le renforcement des capacités au Secrétariat de la SADC en vue d'aider au développement des capacités des ressources humaines et de créer une infrastructure administrative pour l'intégration régionale et la coopération</p>	

			<p>transversales comme l'intégration du genre, la bonne gouvernance et les préoccupations environnementales dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets spécifiques destinés à la région de la SADC.</p>	<p>Cette disposition a été prévue dans le projet de protocole sur le genre et le développement. Une fois adoptée, les États membres seront tenus d'abroger les dispositions de discrimination fondée sur le genre dans leurs lois et politiques d'ici à 2015.</p> <p>Le projet de protocole de la SADC servira de mécanisme d'application aux États membres pour la mise en œuvre de tous les engagements en matière de genre pris dans les autres instruments au plan tant international que régional.</p> <p>Cette question sera réglée par la Boite à outils pour l'intégration du genre censée être mise au point au premier trimestre de 2008, après quoi un programme de renforcement des capacités sera élaboré pour assurer une planification tenant compte des sexospécificités.</p> <p>Des programmes ont été élaborés avec des notes conceptuelles, mais aucun financement n'a pu être obtenu pour exécuter les activités au titre de ce domaine d'intervention.</p> <p>La Boite à outils pour l'intégration du genre, accompagnée de son programme de renforcement des capacités permettra de veiller à ce que toutes les autres directions et l'unité de la SADC ainsi que les différents secteurs au niveau des États membres tiennent compte des sexospécificités dans les processus de conception et de mise en œuvre de leurs projets.</p>	
--	--	--	---	---	--

Domaines prioritaires/stratégiques retenus par les PIC pour un appui à la SADC

Secteur/Direction de la SADC	Domaine prioritaire/stratégique	BAD	Belgique	RU	CE	Finlande	FES	France	Allemagne	Norvège	Suède	PNUD	USAID	Suisse	Banque mondiale
Commerce, Industrie, Financement et investissement (CIFI)	1. Convergence de la politique macro-économique et harmonisation et intégration commerciale	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓
	2. Amélioration de la compétitivité des secteurs productifs				✓								✓		✓
	4. Intégration Financières	✓													✓
	5. Développement des marchés de capitaux	✓									✓				
	6. SADC – Négociations et coordination régionales des APE				✓	✓							✓		
	7. Renforcement des capacités	✓				✓		✓	✓	✓	✓		✓		
	Infrastructure et Services (IS)	1. Gestion des ressources en eau*	✓		✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓
2. Coopération régionale dans les domaines de l'infrastructure et des services		✓		✓	✓								✓		
3. Transport et communications		✓			✓								✓		✓
4. Développement des ressources énergétiques		✓	✓							✓			✓		✓
Alimentation, Agriculture et Ressources naturelles (FANR)	1. Coopération régionale pour une sécurité alimentaire durable	✓	✓	✓	✓						✓		✓	✓	
	2. Gestion des ressources naturelles et de la faune	✓			✓					✓	✓		✓	✓	✓
	3. Recherche et formation agronomiques					✓		✓		✓					✓
	4. Foresterie et questions foncières	✓		✓		✓				✓	✓				✓
Plan stratégique indicatif pour l'Organ (SIPO)	1. Droits humains, démocratie et bonne gouvernance	✓					✓		✓	✓	✓		✓		
	2. Paix et sécurité			✓	✓		✓		✓	✓	✓				
Multisecteur et questions transversales	1. Lutte contre le VIH/sida et contrôle des stupéfiants	✓		✓	✓				✓		✓				
	2. Intégration du genre	✓					✓				✓				
	3. Information et communication		✓			✓									
	4. Renforcement des capacités – Secrétariat de la SADC	✓	✓		✓			✓	✓		✓				✓
	5. Renforcement des capacités – Comités nationaux (SNC) de la SADC	✓							✓						
Autres															

*Comprend la gestion des bassins fluviaux choisis

Matrice des donateurs de la SADC

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
Belgique 6,4 m €		<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un réseau régional de planification énergétique : 730 203 € Renforcement des capacités et institutionnel de la Direction de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Appui institutionnel à la FANR en matière de développement des cultures : 635 670 € 	<ul style="list-style-type: none"> VIH et SIDA dans le secteur du DRH Bourses d'études régionales et formation : 107 320 € Information 21 2 455 873 € 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat – Fonds de renforcement des capacités institutionnelles : 1 000 000 € Fonds pour les études et les consultations : 1 423 091 € Séminaire sur le rôle des parlementaires dans le cadre de l'Accord de Cotonou
Danemark 42,0 m €		<ul style="list-style-type: none"> Projet de l'eau de la SADC. Gestion des ressources en eau dans le bassin du Zambèze Revue des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur les cours d'eau partagés 			<ul style="list-style-type: none"> Institut des médias de l'Afrique australe 2005-2010, 15 millions de DKK. Centre de journalisme Nordique de la SADC 2005-2007 10 millions de DKK Programme de formation à la gestion de la défense 2003-2007, 31 millions de DKK Programme africain pour la paix 2004-2009, 80 millions de DKK. Fondation africaine pour le renforcement des capacités 2003-2006, 24 millions de DKK. Appui régional en matière d'éducation à l'environnement 2002-2006, 13,4 millions de DKK. Gestion des droits humains et des conflits 2003-2008, 11,5 millions de DKK. Centre de ressources pour le financement du développement 2004-2006, 9,5 millions de DKK.
Commission européenne (EDF/EPRD & all ACP) 255,7 m €	<ul style="list-style-type: none"> SADC : Système d'intégration régionale de commerce multilatéral (1,1 m €) UE/SADC : Programme de promotion de l'investissement (18,3 m €) Modernisation des services de douane (18 m €) SADC Mécanisme d'appui aux négociations APE (7,5 m €) SQAM – Normes, Assurance qualité, Accréditation et Météorologie (14,2 m €) Renforcement des capacités pour des 	<ul style="list-style-type: none"> Route Milange-Mocuba (Mozambique) (15 million €) Programme d'appui au secteur de l'eau de la SADC (7,3 millions €) Cartographie hydrogéologique de la région de la SADC (1 million €) Comptabilité économique de l'utilisation de l'eau dans la région de la SADC (1 million €) Appui à Orange-Senqu (2,5 m €) Programme d'énergie renouvelable (2,3 m €) 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'intégration régionale dans le secteur de l'élevage au sein de la SADC (PRINT) (7,9 m €) Programme de recherche et de formation agricole de la SADC (ICART) (15 m €) Formation régionale à la sécurité alimentaire (5 m €) Suivi, surveillance et contrôle au plan régional des activités de pêche (5,7 m €) Programme de gestion de la forêt en Afrique centrale (COFAC) (5 m €) 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse multisectorielle au VIH et au SIDA (7,6 m €) Programme de formation en statistique de la SADC (4,8 m €) Soul City (10 m €) Consortium innovateur en matière de santé et de développement (HDIC) (5m€) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'intégration régionale et de renforcement des capacités (15,6 m) Mécanisme de coopération technique (2 m €) Renforcement des capacités pour l'intégration régionale (10 m €) Programme de renforcement des capacités et de gouvernance du NEPAD (2 m €) Mécanisme de paix (7,7 m €) Renforcement des capacités et atténuation des catastrophes (2 m €)

ANNEXE IV
Page 2 de 6

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
	<p>niveaux maximum de résidus dans les produits alimentaires (7,5 m €)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui au Protocole sur le financement et l'investissement (16 m €) • SACU/BLNS : Programme d'appui (3 m €) • Composante d'un Mécanisme régional de capital à risque (10 m €) 		<ul style="list-style-type: none"> • Programme de recherche appliquée en gestion des terres et des eaux (4,8 m €) • Programme régional de contrôle de la fièvre aphteuse (12,6 m €) • Contrôle des pesticides (4,8 m €) • AMESD (3 m €) 		
Finlande 8,3 m €			<ul style="list-style-type: none"> • Écoles forestières de la SADC – Phase 4 • Banque de gènes de la SADC – Phase 4 		<ul style="list-style-type: none"> • Projet de TIC axé sur le renforcement des capacités et l'amélioration du site Internet de la SADC • Programme de coopération avec les autorités locales • Développement pour l'éducation en Afrique • Gestion des zones côtières en Afrique • Femmes handicapées entrepreneurs en Afrique australe
France 6,1 m €		<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la Direction de l'infrastructure et des services de la SADC (Division des ressources hydrauliques) sous forme de détachement d'un assistant technique [le coût varie chaque année ; estimé à près de 120 000 €/an] • Appui à la Commission du fleuve Orange-Senqu par le biais du Fonds français pour l'environnement mondial (FGEF) [1 500 000 €] • Projet de gestion des eaux souterraines [80 000 €] • Fonds prioritaire de solidarité "Echel-Eau" [dans la réserve de projets, 1,3 million € pour le Limpopo] 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles de la SADC sous forme de détachement d'un assistant technique [le coût varie chaque année ; estimation pour 2006 : 168 265 €en 2006] • Projet de fond pour une collaboration innovante et régionale (FIRCOP) [1,6 millions € sur 4 ans : sept. 2002 à sept. 2006, pourrait être prorogé] 		<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Département de la planification stratégique par le détachement d'un Assistant technique au service de la statistique [le coût varie chaque année ; estimation pour 2006 : 104 013 €] • « Appui au développement des processus régionaux en Afrique pour l'intégration économique et financière » [136 400 €pour le Secrétariat de la SADC, sur 3 ans de janvier 2004 à fin 2006] • Appui au développement de la langue française au sein du Secrétariat de la SADC: financement de cours de langue + soutien financier pour la traduction des documents de la SADC [25 000 €décaissés en 2005 ; 28 000 €prévus pour 2006] • Renforcement du Secrétariat de la SADC dans le cadre de mise en œuvre du PRDSI (dan la réserve de projets, 1 million €)
Allemagne 47.8 m €	<p>Facilitation de la politique commerciale et des questions macro-économique connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur les échanges commerciaux • Convergence macro-économique • Gouvernance économique • Modernisation des services de douane 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme régional de conservation de l'énergie verte • Appui pour l'élaboration de la législation, la politique et la stratégie en matière d'eau • Renforcement du cadre juridique et institutionnel de gestion intégrée du bassin fluvial des systèmes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des forêts locales • Conservation des zones transfrontalières/Great Limpopo Park • Appui au centre régional de formation « Benguela Environment and Fisheries Interaction and Training » • Appui au centre de formation GOBABEB 		<p>Appui au Programme de gouvernance et de réformes de la SADC en vue de renforcer le Secrétariat (développement de la capacité institutionnelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du Secrétariat dans l'opérationnalisation du processus de mise en œuvre du PRDSI • Appui à la planification et au suivi du PRDSI

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
	<ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur privé Dialogue et partenariat secteur public-privé de la SADC <p>Fonds de préparation et de développement de projets (4,8 m €– En cours de préparation)</p>	<p>d'eau du Limpopo et d'Orange-Senqu</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui à l'élaboration de la politique de l'eau dans la région de la SADC <p>Eau (9 m €– En cours de préparation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> South African Wildlife College <p>FANR (5,8 m – en cours de préparation)</p>		<p>au plan stratégique et opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui pour la révision de l'organigramme du Secrétariat : Projet de changement stratégique de l'organigramme Développement en matière de leadership et de gestion Développement de la gestion des programmes Appui à la mise en place d'un système de gestion de la performance Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Secrétariat en matière de VIH & SIDA au travail Appui à un projet de sensibilisation sur le VIH/sida à travers le théâtre en milieu scolaire dans la région de la SADC ; <p>Appui à la Direction des politiques, de la défense et de la coopération en matière de sécurité pour le règlement des conflits et la consolidation de la paix, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.</p>
<p>Japon 1,863 m €</p>	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation des PMME 81,912€ 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités en matière de gestion des projets d'infrastructure (40 000 \$EU), prévu 	<ul style="list-style-type: none"> Programme multinational de productivité en Afrique australe ; 1 m \$EU, en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des cadres moyens des systèmes de santé de district de la région de la SADC ; 87 815 € 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités et développement institutionnel ; 975 000 \$EU, en cours.
<p>Norvège 40,3 m €</p>	<ul style="list-style-type: none"> Programme visant à réduire les obstacles techniques au commerce – SADCA (Accréditation de la Communauté de développement de l'Afrique australe : 1,726 m € 	<ul style="list-style-type: none"> Association des autorités régionales de réglementation de l'électricité, RERA 0,47 m € Pool énergétique de l'Afrique australe –SAPP 4,335 m € 	<ul style="list-style-type: none"> Projet relatif au Plan d'action du fleuve Zambèze 1,554 m € Centre de ressources génétiques végétales de la SADC 1,485 m € Programme de biodiversité 1,357 m € Pêcheries B.SC. pour la région de la SADC 2,724 m € Lutte contre la désertification dans la région de la SADC 1,238 m € Commission intérimaire sur le Courant de Benguela – BENEFIT : 2,7 m € 		<ul style="list-style-type: none"> Restructuration de la SADC 0,557 m € Appui à l'Institut d'analyses de planification du développement du Botswana- BIDPA 1,850 m € Institut de gestion macro-économique et financière (MEFMI), 0,995 m € Institut des médias de l'Afrique australe 1,730 m € Femmes et droit en Afrique australe - WLSA 0,8 m € Institut des études agraires, des réformes foncières en Afrique australe. 0,6 m € Programmes de Human Rights Trust of Southern Africa : droits de l'enfant ; lutte contre la corruption - 1,33 m € Observation des élections. Forum parlementaire de la SADC - 0,99 m € Groupe d'appui PSG aux projets régionaux de lutte contre le VIH ET Programme de

ANNEXE IV
Page 4 de 6

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
					<p>lutte contre le SIDA 5,6 m €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion communautaire des ressources naturelles – WWF 3,157 m € • Renforcement des capacités à l'échelle régionale – secteur de l'électricité 0,619 m € • Groupe d'experts d'Afrique australe sur l'exploitation durable 0,867 m € • Renforcement des compétences dans les domaines des OGM et du Protocole de Cartagena 1,055 m € • Groupe de spécialistes d'Afrique australe sur l'exploitation durable 0,86 m € • Partenariat stratégique entre les pays nordiques et les journalistes de la SADC (NSJ) 1,72 m €
Suisse 4 m €		<ul style="list-style-type: none"> • SADC : Gestion des ressources en eau des bassins de la Ruvuma et de Umbeluzi 5.2003 à 4.2006 (la deuxième phase sera prise en considération) ; 720 000 € • SADC TFCA : consultant / conseiller technique (AT) sur la conservation des zones transfrontalières (en discussion) 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC : Réseau de sécurité des semences, SSSN 1.2003 à 12.2006 1,709 € (la deuxième phase sera prise en considération) 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialistes en matière d'orphelins et enfants vulnérables (OEV), détaché par REPESSI auprès de la SADC 	<ul style="list-style-type: none"> • Electoral Institute of Southern Africa • Institute of Democracy in Southern Africa • Institute for Justice and Reconciliation • Highway Africa News Agency • Centre de règlement des conflits • Southern Africa Regional Poverty Network • Commission e-Africa du NEPAD • Appui régional psycho-social pour les enfants contaminés par le VIH/sida • Écoles comme centres de soins et de prise en charge • Gestion du système de parcs transfrontaliers • Suisse/OIT : Programme (Programme de dialogue) social et de développement des entreprises • Centre de droit commercial pour l'Afrique australe(Tralac)
Suède 15,75 m €	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur financier de la SADC – Microfinance en cours d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources en eau dans le bassin du Zambèze (ZACPRO 6,2 et ZAMCOM), max. 15 MSEK • Fonds de recherche sur l'eau pour l'Afrique australe (WARFSA), 30 MSEK 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC : Programme régional d'éducation portant sur l'environnement, 21,45 MSEK (période 2001-2006) ; En 2006, évaluation de l'ASDI pour la poursuite de l'appui à partir de 2007 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC : Hygiène et sécurité au travail, MSEK 16 (période 2004-2008) • Plan d'activités de lutte contre le VIH/sida, JFA. MSEK 12 (période 2005-2007) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des femmes au sein des parlements de la SADC (Forum parlementaire MSEK 5 • Unité de genre de la SADC, Plan d'activité MSEK 0.4 • Unité de la statistique de la SADC : en cours

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
		<ul style="list-style-type: none"> WaterNet, 25 M SEK Eau souterraine du bassin de Limpopo, environ 8 M SEK. 	<ul style="list-style-type: none"> Centre des ressources végétales de la SADC, 13 M SEK (période 2003-2007) 		d'évaluation
PNUD 4,59 m €		<ul style="list-style-type: none"> Appui au Programme de l'eau de la SADC – en cours d'achèvement dans sa forme actuelle (environ 740 000 \$EU depuis 2003). 	<ul style="list-style-type: none"> Appui au Programme d'appui à la biodiversité de la SADC (en cours – financement du FEM – 4,5 millions de \$EU sur 5 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail de la SADC sur les produits pharmaceutiques. Appui technique pour l'élaboration du plan et pour l'incorporation de l'OMC-ADPIC 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à SADC en matière de consolidation de la paix (dans la réserve de projets – 150 000 – 200 000 \$EU) Appui à l'unité du genre de la SADC (environ 20 000 \$EU)
UNODC 0,245 m €				<ul style="list-style-type: none"> Assistance à la formulation et la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de la SADC contre la traite des êtres humains, en cours, 2005-2007 	
RU 148,88 m €	<ul style="list-style-type: none"> Programme régional de facilitation du commerce (11 m £) Programme de promotion du commerce et de lutte contre la pauvreté en Afrique (7,5 m) « Rendre les marchés de produits profitables aux pauvres » (Making Commodity Markets work for the poor) (COMMARK)(10 m £) « Rendre les marchés financiers accessibles aux pauvres » (Making Financial Markets work for the poor) (FINMARK)(5 m £) 		<ul style="list-style-type: none"> Programme régional de lutte contre la faim et la vulnérabilité (RHVP) (4,5 m £) « Mécanisme régional en faveur de l'acquisition des terres » (Regional Land Facility) (300 000 £) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme régional de lutte contre le VIH et le SIDA en Afrique australe (6,3 m £) Programme régional de lutte contre le SIDA de Soul City (4 m £) DFIDSA régional de lutte contre le VIH et le SIDA (SADC) 7,7 m £) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme de paix et de sécurité de l'UA/NEPAD (APSA (300 000 £)) Faire reculer le paludisme et gestion intégrée des maladies d'enfance (17,3 m £) Donner davantage de voix aux populations pauvres pour des changements en faveur des pauvres en Afrique australe [Southern Africa Trust] (10 m £) Southern Africa Regional Poverty Network (SARPN) (300 000 £) Programme de migration d'Afrique australe (SAMP) (1,328,000 £) Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) (15 millions £)
USAID 116,3 millions €	<ul style="list-style-type: none"> Développement des échanges commerciaux en Afrique australe (10/2004 – 9/2008: 24,5 millions €) En cours 		<ul style="list-style-type: none"> Diversification des moyens de subsistance en milieu rural (10/2004 – 9/2008: 28,1 millions €) En cours Gestion intégrée des bassins fluviaux (10/2004 – 9/2008: 9,6 millions €) En cours 	<ul style="list-style-type: none"> Programme régional de lutte contre le VIH/sida (10/2004 – 9/2008 : 44,0 millions €, en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la gouvernance démocratique (10/2005 – 9/2010 : 10,1 millions €) En cours
BAD 54,179 m €	<ul style="list-style-type: none"> Appui institutionnel pour la mise en place de l'unité de surveillance macroéconomique - projet en préparation 	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'appui à la gestion des cours d'eau partagés : 9,39 millions d'UC (environ 13,40 millions \$EU) (approuvé) 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la recherche agricole de la SADC 1,033 millions d'UC (près de 1,40 million \$EU) Gestion de l'eau et Sécurité alimentaire-Bassin moyen du Zambèze ; 60 millions d'UC (environ 87 millions \$EU), prévu. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités dans les domaines de l'enseignement ouvert et à distance ; 10 millions d'UC, environ 14,80 m \$EU) Lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose ; 20 millions d'UC (environ 29,40 m \$EU) Contrôle des épizooties transfrontalières ; 12 millions d'UC (environ 17,75 m \$EU) 	

ANNEXE IV
Page 6 de 6

Donateur	Commerce, Industrie, Financement et investissement	Infrastructure et services	FANR	Développement social et humain et Programmes spéciaux	Autres
Banque mondiale 157 m €		<ul style="list-style-type: none"> • Corridors et Programme d'IDS • Projet de développement du pool énergétique de l'Afrique australe : Phase 1 : 187 millions \$EU, Phase 2 • Projet régional gazier de l'Afrique australe (Sasol) 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'élaboration d'un programme multinational de productivité agricole pour la région de la SADC (MAPP) • Fonds pour l'environnement mondial: 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de mise en œuvre du Protocole sur la santé de la SADC 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et développement institutionnel : 800 000 \$EU • Renforcement des capacités pour les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur les statistiques

Source : Mobilisation des ressources –Secrétariat de la SADC

PROJETS APPROUVÉS DEPUIS 2004

Titre du projet	Date d'approbation	Date de signature	Date d'entrée en vigueur	Montant approuvé (en UC)	Montant décaissé (en UC)	Solde non décaissé (en UC)
Botswana/Zambie-Corridor Nord-Sud de la SADC	1 déc. 2006	17 mai 2007	Non encore entré en vigueur	1 450 000	0	1 450 000
Assistance technique à la SADC - Transport	1 déc. 2006	17 mai 2007	Non encore entré en vigueur	350 000	0	350 000
Projet d'appui à la gestion des aux cours d'eau partagés de la SADC	25 janv. 2006	18 mai 2006	01 février 2008	9 380 000	0	9 380 000
Projet de développement des capacités dans le domaine de l'enseignement ouvert et à distance dans les pays de la SADC	20 déc. 2006	6 avril 2007	Non encore entré en vigueur	15 000 000	0	15 000 000
SADC - Renforcement des institutions pour la gestion des risques des épizooties transfrontalières	5 mai 2006	13 déc. 2006	26 sept. 2007	13 710 000	2 903 879,62	10 806 120,38
SADC - Appui à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose	31 mai 2006	19 juin 2006	15 déc. 2006	2 000 000	71 593,46	1 928 406,54

CARTE DES PAYS MEMBRES DE LA SADC



La présente carte a été fournie par le personnel de la Banque africaine de développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.